



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2550
16 juin 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Contre les attaques de Macron Les travailleurs se défendront avec leurs armes de classe



Parti socialiste
Tombé
au champ
d'honneur
patronal

Page 3

Ikea, Amazon,
GM&S, Guyane,
Guadeloupe...
Travailleurs
en lutte

Pages 12 et 13

Maroc
Colère
sociale et
manifestations
dans le Rif

Page 8

Macron rafle la mise à l'Assemblée, les travailleurs se défendront avec leurs armes de classe

À en juger par les résultats du premier tour de ces élections législatives, Macron s'achemine vers une écrasante majorité à l'Assemblée nationale. Le système électoral est ainsi fait qu'il aura une majorité parlementaire à sa botte avec seulement, au premier tour de la présidentielle, 24 % des votants et 18 % des inscrits, et avec une abstention record à ce premier tour des législatives !

Macron aura donc réussi à créer une nouvelle configuration politique qui remplace les grands partis déconsidérés de l'alternance gauche-droite, en recyclant au passage un certain nombre de politiciens blanchis sous le harnais parlementaire. Il aura réussi à procurer à la bourgeoisie une équipe rafraîchie pour gérer ses affaires politiques.

Sa personne comme son gouvernement incarnent avec arrogance les intérêts de la France possédante. Ils sont des ennemis déclarés des travailleurs et applaudis comme tels par les bien-pensants. Leur plan de « réforme du travail » est une déclaration de guerre aux salariés.

Le nouveau gouvernement reprend l'offensive là où le précédent l'avait arrêtée, en poursuivant la légalisation de ce que les patrons imposent déjà de fait bien souvent.

La loi El Khomri permet au patronat, à l'échelle de l'entreprise, d'abaisser la majoration des heures supplémentaires et d'augmenter le temps de travail au-delà de ce qu'autorisent les accords de branche. À en croire ce qu'a révélé la presse, les ordonnances du gouvernement permettront au patronat, toujours sous couvert de la comédie de la négociation par entreprise, d'établir les contrats de travail qui lui plaisent et de licencier selon les critères qu'il aura décidés. Il pourra fixer la durée des CDD et le nombre de leurs renouvellements avec encore moins de contraintes.

Ces ordonnances, qui seront publiées dès septembre et prendront force de loi immédiatement, plafonneront aussi les indemnités prud'homales auxquelles un employeur est condamné en cas de licenciement abusif et elles attaqueront la représentation des syndicats dans les entreprises.

Macron a prévu d'exaucer tous les vœux du grand patronat. La semaine dernière, aux travailleurs de GM&S à La Sou-

teraine dans la Creuse qui se battent pour sauver leurs emplois, il a dit : « *Je ne suis pas le père Noël.* » Les ouvriers de ce sous-traitant de Renault et de PSA ont sué du profit pendant des décennies pour une ribambelle de repreneurs différents et pour les capitalistes de l'automobile. Alors que l'État est actionnaire de Renault et de PSA, la déclaration de Macron est claire et elle vaut pour l'ensemble du monde du travail : les travailleurs n'ont rien à attendre du gouvernement et le trouveront contre eux à chaque fois qu'ils se battront pour défendre leurs intérêts.

Quelques voix parmi les politiciens de la bourgeoisie les plus lucides commencent à s'inquiéter de l'ampleur annoncée de la victoire macroniste aux législatives. Une opposition parlementaire trop minoritaire ou trop jugulée n'est pas à même d'entretenir l'illusion d'un contrepoids sur l'exécutif et, par là même, de canaliser et d'atténuer les mécontentements en les transformant en palabres parlementaires.

Les classes populaires frappées par les mesures prises en faveur de la grande bourgeoisie, les travailleurs en premier lieu, en tireront plus facilement la conclusion qu'il n'y a rien à espérer du côté de ce moulin à paroles qu'est l'Assemblée, si manifestement sans pouvoir. Il y a là le risque pour la bourgeoisie que l'opposition s'exprime ailleurs : dans la rue, dans les quartiers populaires, dans les entreprises.

C'est dans cette perspective que les 158 500 voix obtenues par les candidats de Lutte ouvrière « Faire entendre le camp des travailleurs » représentent un espoir, même si cela correspond à un faible pourcentage. Et ceux qui, en votant Lutte ouvrière, ont affirmé leur appartenance au camp des travailleurs, doivent continuer à exprimer leurs convictions, les affermir et les propager. Car la conscience de faire partie de la classe des exploités, aux intérêts fondamentalement opposés à ceux des exploités, est essentielle pour les luttes à venir.

Il est vital que ces luttes se situent sur le terrain des intérêts de classe des travailleurs. Et il ne faut pas qu'elles soient dévoyées par la démagogie de ceux qui cherchent à dresser les travailleurs les uns contre les autres. Ce n'est qu'en ayant clairement conscience de qui sont ses véritables ennemis que la classe ouvrière pourra déployer sa force collective.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Le succès de Macron : discrédit des partis, un renouveau de façade	4
Propagande électorale : l'État se défait de ses responsabilités	4
Législatives : les résultats de Lutte ouvrière	4
Code du travail : la comédie du "dialogue social"	5
Ordonnances : une procédure expéditive	5
État d'urgence : les rêves autoritaires de Macron	5
CSG : vraie hausse des cotisations, fausse augmentation de salaire	6
Hôpitaux : austérité et misère des conditions de travail	6
Mediator : autopsie d'un crime industriel	6
Sanofi : de l'art de multiplier les licenciements	7
Paris - La Chapelle : les migrants traités par le mépris	7
Clermont-Ferrand : solidarité avec les sans-papiers	7

Expulsions locatives : la loi Dalo ne pèse pas lourd !	7
Bompard : au Carrefour des bons plans	7
Universités : trop d'étudiants ou pas assez de moyens ?	11
Fontenay-sous-Bois : collège en lutte	11
Angers : grève dans un collège	11
Maisons de retraite	11
Éleveurs laitiers : l'argent du beurre leur échappe	16
DANS LE MONDE	
Grande-Bretagne : Theresa May perd son pari	8
Gaza : un blocus criminel	8
Brésil : un régime en crise	9
Maroc : mobilisation dans le Rif contre le chômage et la pauvreté	9
Sud-Soudan : 5 milliards de rente, 5 millions d'affamés	16
Qatar-Arabie saoudite : crise entre deux alliés de l'impérialisme	16

IL Y A 50 ANS	
La guerre des Six-Jours	10
RUSSIE 1917	
La révolution ou la guerre !	15
ENTREPRISES	
Matt - Chaourse	12
Opalines - Foucherans	12
Protection de l'enfance - Angers	12
Hutchinson - Chalette-sur-Loing	13
GM&S : la lutte continue	13
La Poste - Rodez	13
La Poste - Rennes	13
Guadeloupe : la grève des ouvriers de la banane	14
Hôpital de Cayenne Guyane	14
Amazon - Douai	14

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

L'effondrement du PS : tombé au champ d'honneur patronal

Le Parti socialiste a subi aux élections législatives la même défaite retentissante qu'à l'élection présidentielle. Il ne conservera peut-être que vingt à trente députés, sur les presque trois cents sortants.

En 2012, au lendemain de l'élection de François Hollande, le PS avait pourtant la main sur tous les postes électifs, la présidence de la République, la majorité dans les deux Chambres, la présidence de toutes les régions sauf une et de la plupart des départements, les mairies de nombreuses villes, grandes et petites. Ses victoires électorales devaient certes beaucoup au rejet que Sarkozy et dix ans de gouvernements de droite avaient suscité dans les couches populaires.

Hollande et ses ministres se sont mis tout de suite à la tâche... en faveur du grand patronat. Sur le plan économique, les cadeaux aux plus riches se sont multipliés, pendant que les plans de licenciements s'ajoutaient sans que jamais le gouvernement s'y oppose. La politique étrangère de Hollande s'est caractérisée par une série d'interventions militaires, le resserrement des relations avec

toutes les dictatures de la planète, pourvu qu'elles achètent des armes aux marchands de canons français. La politique intérieure a été marquée par une série de mesures et de déclarations contre les migrants, les Roms, les travailleurs étrangers. Puis, après les attentats, par la course au sécuritaire, les flatteries en direction de la police et de l'opinion d'extrême droite, la désignation des musulmans comme boucs émissaires.

Hollande, Ayrault puis Valls ont mené une politique antiouvrière que la droite n'aurait sans doute pas osé entreprendre à ce point.

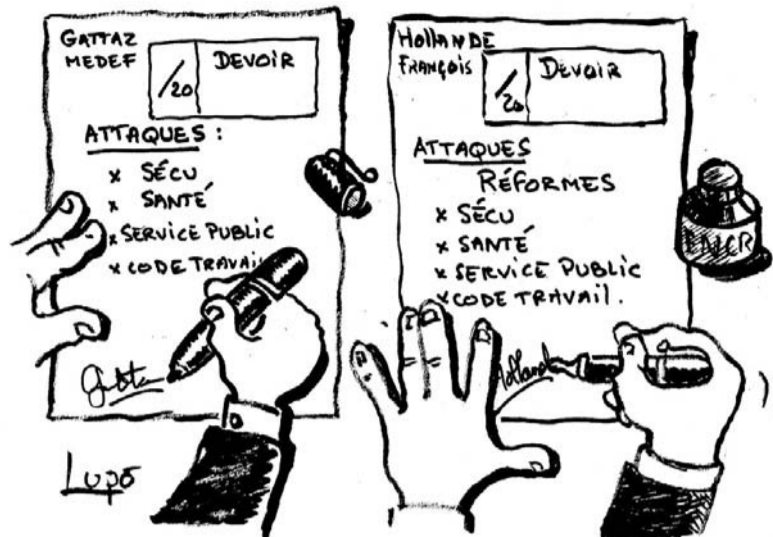
Le résultat a été que le PS, ses alliés écologistes et tous les politiciens peu ou prou assimilés à la gauche ont perdu les élections et leurs positions, les unes après les autres. Chaque fois, les électeurs restants comme ceux qui partaient vers l'abstention, voire vers le FN, ont pu constater que cela ne faisait pas changer

le gouvernement PS. Il y a bien eu quelques voix discordantes et impuissantes, mais il continuait imperturbablement à servir des milliards au grand patronat, des licenciements aux ouvriers et des CRS aux manifestants. Cette politique a fini en apothéose avec la loi El Khomri, rejetée par le monde du travail et applaudie par le grand patronat, combattue par les grèves et les manifestations et finalement imposée par un gouvernement déconsidéré et désormais vomie par les couches populaires.

Une seule chose a changé, du moins on le soupçonne, dans la politique du PS : au plus haut niveau, certains ont alors commencé à préparer l'opération Macron, solution de rechange pour leurs carrières personnelles mais surtout pour la stabilité politique du pays et la marche tranquille des affaires patronales.

Hamon, le candidat officiel du PS, qui a essayé de lui redonner une vague couleur de gauche, a récolté 6,35% des voix à l'élection présidentielle. Le PS a fait moins de 10% aux élections législatives. Il est déconsidéré, ruiné, exsangue.

L'appareil, qui vivait



de son appartenance à un parti de gouvernement, se retrouve donc en partie au chômage. Les plus malins sont déjà chez Macron, les plus titrés se recaseront dans les grandes entreprises. D'autres mènent la tentative, qui apparaît aujourd'hui désespérée, de redonner un peu de crédit à une « vraie gauche » qui serait en état de proposer un « vrai changement » à la prochaine échéance, quand Macron se sera à son tour déconsidéré.

L'effondrement électoral du PS démontre, s'il en était besoin, dans quelle impasse ces gestionnaires loyaux du capitalisme mènent les travailleurs. Le

sort de ceux, au PS ou chez ses alliés, qui ont fait métier de propager cette illusion n'a d'importance que pour eux-mêmes et leurs coteries respectives. En revanche, il est vital qu'une fraction au moins des travailleurs tire de cet épisode d'autres conclusions que le rejet de l'action collective ou l'attrance pour un nouvel illusionniste, un Macron, un Mélenchon voire une Le Pen. Face à cette fausse alternative, les travailleurs ont besoin d'une politique révolutionnaire, d'une politique de lutte de classe et d'un parti réellement communiste pour la conduire.

Paul Galois

Contre le FN : les valeurs du mouvement ouvrier

« Le FN essuie un nouvel échec » titrait *Le Monde* du 13 juin. « Le FN rate la marche » pouvait-on également lire dans *Le Parisien* du 12 juin. Le journal *L'Humanité* parlait de son côté de « l'échec collectif d'un parti qui n'arrivera pas fort au Palais-Bourbon ». Bien d'autres médias commentaient sur le même ton les scores du Front national au lendemain des élections législatives.

Le FN recueille 14% des voix, un pourcentage à peu près équivalent à celui de 2012 (13,6%), mais inférieur aux 21,3% de voix obtenus par Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle. Mais

ceux qui sont conscients du danger que représentent les idées du Front national ont-ils de quoi se réjouir ?

Il n'y aura certes pas de vague bleu marine à l'Assemblée, comme annoncé par Marine Le Pen

au lendemain de la présidentielle. Cela contrarie nombre de dirigeants du Front national, déçus de ne pas accéder à la mangeoire, comme Nicolas Bay, son secrétaire général, battu dans la 6^e circonscription de Seine-Maritime. Comme les autres partis, celui de Macron mis à part, le Front national a pâti, entre autres, de l'abstention très importante. Mais cela ne signifie pas pour autant un recul de ses idées dans la classe ouvrière.

Or, pour tous ceux qui ont à cœur de défendre les intérêts du monde du travail, pour tous les travailleurs conscients qui rencontrent des électeurs du Front national au travail ou dans leur quartier, c'est bien là le vrai problème.

Il ne faut pas oublier non plus que, dans les circonscriptions les plus populaires, celles des départements de l'Aisne, ou du



Nord et du Pas-de-Calais par exemple, ses résultats restent très importants en voix et en pourcentage. Ainsi, les candidats du FN seront présents au second tour dans toutes les circonscriptions de l'Aisne. Marine Le Pen recueille, quant à elle, 46,02% des voix dans sa circonscription, la 11^e du Pas-de-Calais, et 58% des voix dans l'ensemble des bureaux de vote de la commune de Hénin-Beaumont.

Combattre l'influence des idées du Front national ne se fera sûrement pas dans les urnes, en soutenant par exemple les candidats étiquetés République en marche. Loin de faire barrage au FN, les fronts qui se mettent en place

dans plusieurs circonscriptions où le candidat du FN se retrouve face à celui d'En marche ! ne feront que favoriser son influence, en lui permettant d'apparaître comme le principal opposant au parti de Macron.

Aux idées prônant le repli derrière les frontières, la division entre travailleurs, la guerre entre les pauvres, il faut opposer la conscience que les travailleurs ont des intérêts communs contre leurs seuls vrais ennemis, les capitalistes. Combattre vraiment le FN et ses idées ne peut se faire qu'en leur opposant les idées et les valeurs du mouvement ouvrier.

Aline Rétesse

AGENDA

Fête de Lutte ouvrière

Bourges

Samedi 24 juin
de 14h30 à minuit

Salle des fêtes de Vignoux-sous-les-Aix

Projection-débat
Lutte ouvrière

Toulouse

«Il y a 100 ans,
la révolution russe»

Vendredi 23 juin
à 20h30

Salle du Sénéchal

Le succès de Macron : discrédit des partis et nouveau de façade

Le parti d'Emmanuel Macron a remporté une victoire sans partage au premier tour des élections législatives. Les projections dans la future Assemblée à l'issue du deuxième tour lui attribuent plus de 400 sièges.

C'est d'abord le résultat prévisible d'un système politique visant à donner au président élu une majorité parlementaire et permettant de donner une apparence démocratique aux décisions du gouvernement en faveur de la bourgeoisie. Alors que le parti La République en marche n'a obtenu les suffrages que de 15,4% des inscrits, il aura une confortable majorité absolue à l'Assemblée nationale et légitimera ainsi ses attaques contre le monde du travail.

En dehors du petit milieu des appareils politiques, l'élection s'est déroulée dans un climat d'indifférence, beaucoup estimant que les jeux étaient faits d'avance avec l'élection de Macron à la présidence.

La déconsidération profonde des vieux partis politiques, leurs électeurs se partageant entre l'abstention et le vote parfois pour des inconnus présentés par LREM, s'est traduite

par l'effondrement de leurs résultats. Mis à part le FN, un peu épargné avec 500 000 voix en moins, Les Républicains ont perdu 3,5 millions de voix et le PS 5,9 millions par rapport au premier tour des élections législatives de 2012.

L'attraction électorale du parti de Macron reflète en partie la perte de repères politiques qui s'accroît dans l'électorat populaire. Les porte-parole du président ont su faire résonner un refrain à la mode, le plus vide de contenu possible, sur la nécessité de dépasser les clivages gauche-droite, sur le rejet des vieux appareils, sur la nécessité de modernisation de la vie politique.

Après avoir su quitter à temps le navire gouvernemental de Valls-Hollande en train de sombrer, après avoir su rassembler au sein de son mouvement suffisamment de jeunes loups et de vieux briscards écartés des états-majors politiques en

place, Macron est parvenu à se faire élire à la présidence avec, comme programme, l'énergie de sa jeunesse face à des politiciens usés par leurs passages au pouvoir et égratignés par de trop nombreuses affaires. Il a remplacé l'affichage momentané d'un programme jamais tenu par la promesse sans contenu d'un renouvellement et d'une modernisation de la vie politique susceptibles de relancer l'activité économique, voire de protéger le pays de l'arrivée au pouvoir du Front national.

Mais, derrière le rideau de fumée, la réalité est restée la même. L'appareil LREM a offert un nouvel emballage à l'opération de blanchiment d'une multitude de carriéristes mis sur la touche, comme Bruno Lemaire, ancien candidat à la primaire de la droite et devenu ministre de l'Économie du premier gouvernement Macron, à d'anciens députés du PS retrouvant ainsi une seconde jeunesse, comme Castaner, aujourd'hui secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, ou encore à d'anciens ministres,

comme Le Drian, à peine sorti du gouvernement Valls. Deux tiers des candidats de LREM ont travaillé dans l'entourage de politiciens, ont été eux-mêmes élus, voire membres de cabinets ministériels. Et, parmi les représentants de la « société civile » mis en avant pendant la période électorale, on trouve pour l'essentiel des membres de professions libérales, des petits patrons qui confondent leurs intérêts de petits-bourgeois aisés avec ceux de l'ensemble de la société.

Au-delà du remue-ménage électorale jouant la comédie des chaises

musicales au sein des partis en place, c'est bien la politique de la bourgeoisie et ses exigences en période de crise que s'apprête à orchestrer l'équipe autour du président Macron. Dans la continuité des gouvernements précédents, son objectif clairement affirmé est la destruction accélérée des protections juridiques des salariés, de nouvelles attaques contre les chômeurs et les retraités, la hausse de la CSG pour les uns tandis que la classe riche verra l'ISF vidé de son contenu et les prélèvements sur les profits des entreprises encore diminués.

Gilles Boti



Propagande électorale : l'État se défait de ses responsabilités

Plus que lors d'élections précédentes, la distribution du matériel électoral des candidats aux législatives a connu des dysfonctionnements. Une quinzaine de départements auraient été plus particulièrement touchés.

Professions de foi et bulletins de vote non parvenus aux électeurs, ou alors au tout dernier moment, à la veille du scrutin, le prestataire chargé d'approvisionner les préfectures étant débordé; plis incomplets, les préfectures n'ayant pas toujours donné le nombre voulu d'exemplaires à fournir; la profession de foi

d'un candidat se présentant parfois à l'autre bout du pays dans les boîtes à lettres, etc.: tous les cas de figure se sont trouvés réunis, y compris parfois l'absence, dans les bureaux de vote, des bulletins de tel ou tel candidat.

Alors que le rôle des services de l'État est d'organiser au mieux les

scrutins, les préfectures s'en défaisent sur des prestataires privés, avec les conséquences que l'on voit. Quand une réclamation était faite, il leur était facile de rejeter la responsabilité sur ces derniers, qui n'auraient pas bien fait leur travail. Elles conseillaient alors d'aller consulter le site e-propagande, comme si chacun avait tout loisir de recourir à Internet!

Le précédent gouvernement avait déjà fait une tentative de supprimer l'impression papier des

professions de foi et de ne garder que la forme informatique, par souci d'économies, s'était-il justifié. Il avait dû reculer devant le tollé suscité par cette proposition. La démocratie, dont tous ces politiciens se revendiquent pourtant, voudrait que chacun soit traité à égalité avec son voisin, et la distribution dans les boîtes aux lettres en est encore le meilleur moyen. Tout le monde n'a pas accès à Internet, et tout le monde n'est pas non plus à l'aise avec son fonctionnement.

Il est à craindre que la pagaille de cette année ne serve de prétexte pour supprimer l'envoi des professions de foi, invoquant une fois de plus le fait que tout le monde ne les reçoit pas... surtout quand l'État traite leur distribution par-dessus la jambe. Elle reste pourtant la seule garantie, pour les petits partis qui n'ont qu'un accès très restreint aux grands médias, de pouvoir exposer leur programme à chaque électeur.

Marianne Lamiral

Législatives : les résultats de Lutte ouvrière

Lutte ouvrière était présente dans 553 circonscriptions, dont 539 circonscriptions de métropole, 6 de l'île de La Réunion, et 8 de Guadeloupe et Martinique, en commun avec l'organisation trotskyste antillaise Combat ouvrier.

Sur l'ensemble de ces 553 circonscriptions, les candidats de Lutte ouvrière totalisent 159 470 voix, soit 0,72% des suffrages exprimés. Ces résultats sont

modestes, mais en légère hausse par rapport à ceux des élections législatives de 2012, où Lutte ouvrière avait obtenu 126 522 voix (0,50% des suffrages exprimés).

Les candidats de Lutte ouvrière ont obtenu plus de 1% des voix dans 85 circonscriptions. Ils obtiennent leurs meilleurs résultats dans les circonscriptions les plus ouvrières du pays, en particulier dans le Nord,

le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime ou la Seine-Saint-Denis. Ils obtiennent 1,74% à Vaulx-en-Velin et 1,61% à Vénissieux (Rhône), 2,20% à Oissel et 2,12% à Petit-Quevilly (Seine-Maritime), ou encore 2,66% à Pantin-Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), où se présentait Nathalie Arthaud. Dans certaines circonscriptions de La Réunion, de Martinique et de Guadeloupe, ils dépassent les 1,5% voire

les 2%. Nos lecteurs trouveront sur le site de Lutte ouvrière l'ensemble de ces résultats, circonscription par circonscription.

Dans une situation marquée par l'abstention des classes populaires et le succès des candidats pro-Macron, ces résultats témoignent de la permanence, certes minoritaire mais réelle, du courant communiste révolutionnaire.

Michel Bondelet

Émissions officielles

Le clip de campagne de Lutte ouvrière pour le tour second des élections législatives sera diffusé :
Judi 15 juin
Sur France 2 vers 13 h 40 et 20 h 40 ;
Sur France 3 vers 15 h 55 et 22 h 45 ;
Sur France Info vers 14 h 30 et 17 h 30.

Code du travail : la comédie du dialogue social

Depuis le 12 juin, le cabinet de la ministre du Travail a commencé à rencontrer les organisations syndicales. Au total, chacune d'entre elles aura droit à six rendez-vous d'ici au 21 juillet, dans le cadre du simulacre de dialogue social censé accompagner la réforme du Code du travail mise en œuvre par le gouvernement.

Jusqu'au 23 juin, les discussions doivent aborder la question de « l'articulation de l'accord d'entreprise et de la convention de branche ». Autrement dit, il s'agit d'affranchir le patronat des quelques contraintes que prévoit encore la loi et de lui donner plus de possibilités de décider exclusivement au niveau de chaque entreprise le contenu du contrat de travail, les horaires, les salaires, le nombre d'heures supplémentaires et le niveau de leur paiement, voire même les conditions des

licenciements.

« Nous avons cru comprendre qu'il pourrait y avoir un système qui permettrait à un accord d'entreprise de déverrouiller ce qu'aurait verrouillé l'accord de branche, ce qui ne nous satisfait pas vraiment », a déclaré un représentant de FO à l'issue de sa réunion au ministère du Travail, ajoutant que le dispositif présenté n'était pour le moment pas très clair.

En réalité, ce qui est très clair est la volonté du gouvernement d'aller encore plus loin que la loi

El Khomri, pour donner satisfaction au patronat et lui permettre d'imposer de nouveaux reculs aux travailleurs. Au-delà des documents qui ont fuit ces dernières semaines, Macron tout au long de sa campagne ne l'a pas caché.

Pour cela, le calendrier est déjà bien établi, avec l'objectif d'aboutir avant le 21 septembre à la publication d'ordonnances entrant immédiatement en application. Les réunions programmées avec les négociateurs des organisations syndicales ont pour seul objectif de donner une apparence de dialogue social à ce passage en force. Elles ont aussi l'avantage d'occuper ces négociateurs avec des rencontres dans les ministères.

Le dirigeant de la CGT, Philippe Martinez, a certes déclaré que des mobilisations seraient nécessaires. Mais il a conclu en ajoutant qu'il attendait du gouvernement une véritable négociation. Une telle attitude ne contribue pas à aider les travailleurs à se préparer à se défendre, face à un gouvernement qui se prépare, lui, à livrer une offensive antiouvrière.

Pour se défendre contre cette nouvelle attaque, les travailleurs ne pourront compter que sur leurs mobilisations et sur leurs armes de classe, les grèves et les manifestations. C'est cette perspective qu'il est nécessaire de défendre dès aujourd'hui dans les entreprises et dans les quartiers populaires, afin de mettre en échec ce gouvernement, serviteur dévoué des intérêts du grand patronat.

Marc Rémy

État d'urgence : les rêves autoritaires de Macron



Perquisition administrative autorisée par l'état d'urgence.

Création d'une task force dépendant directement de l'Élysée et pilotant l'ensemble des services de renseignement : Macron, sous prétexte de lutte antiterroriste, veut faire passer dans la loi une sorte d'état d'urgence permanent.

Dès le début de son mandat, il a pris des postures martiales nationalistes et guerrières. Maintenant, il voudrait rendre pérennes les mesures policières d'exception de l'état d'urgence. Ces mesures n'ont pas d'efficacité dans la lutte contre le terrorisme, en revanche elles donnent aux gouvernements des facilités contre la contestation.

Le gouvernement PS s'en est servi par exemple pour interdire à plusieurs centaines de personnes de manifester contre la loi travail ou la COP 21. Le gouvernement Macron, en les inscrivant dans la loi, veut se donner la possibilité de

les utiliser, même s'il met fin officiellement à l'état d'urgence. Il promet bien sûr que cela ne sera qu'à des fins d'antiterrorisme, mais il est clair qu'il veut utiliser une situation qui inquiète à juste titre la population pour faire passer l'idée d'un État plus autoritaire et plus répressif, donnant carte blanche à sa police.

Pendant ce temps, la planète continue d'être à feu et à sang, le terrorisme de prospérer sur le terreau de la misère et du chaos alimentés par les grandes puissances, et cela n'est pas près de finir.

Nicolas Carl



Ordonnances : une procédure expéditive

Le gouvernement a annoncé la chronologie des attaques programmées contre les travailleurs en général et contre le Code du travail en particulier.

Entre le 24 et le 27 juillet, il demandera aux députés le droit de prendre des ordonnances. Il n'aura pour cela qu'à indiquer sur quel sujet et, très vaguement, dans quel sens il compte agir. Le Premier ministre devra également indiquer le temps qu'il se donne pour obtenir des députés la ratification définitive.

La nouvelle Assemblée ne lui refusera pas le droit de gouverner par ordonnances, elle a été élue pour ce faire. Ensuite, le texte

exact des mesures prises par ordonnances devrait être présenté fin août au Conseil d'État qui vérifiera leur légalité et leur constitutionnalité. Elles seront adoptées par le Conseil des ministres le 20 septembre et, enfin, publiées le 21 septembre. Ce n'est qu'à cette date que le contenu réel en sera connu et ces ordonnances seront applicables dès leur publication.

Cette procédure, codifiée par l'article 38 de la Constitution, a été utilisée plus de

cinq cents fois depuis 1958, souvent pour résoudre les questions d'emploi du temps parlementaire. Mais elle a aussi servi à ce pourquoi de Gaulle l'avait créée : se passer de la discussion des députés, appliquer rapidement une mesure impopulaire, donner l'impression que le gouvernement ne peut être mis en échec. Il en fut ainsi notamment pour la réforme de la Sécurité sociale en 1967, pour la loi Balladur sur les retraites du privé en 1993, une loi particulièrement lourde de conséquences pour le niveau des retraites. Les

ordonnances Macron, destinées à renforcer encore la dictature patronale dans les entreprises, procèdent de la même inspiration.

Le patronat se réjouit d'avance et attend le 21 septembre comme le jour de l'ouverture de la chasse aux droits ouvriers. Macron et Philippe savent quels coups ils veulent porter, mais se gardent bien de le dire à l'avance, laissant fuiter des informations, les démentant, en distillant d'autres, etc. Les directions des confédérations syndicales, loin d'annoncer aux travailleurs que les

coups seront durs et que la lutte sera rude, participent à la mise en scène macronienne.

Macron a donc tout prévu : les députés pour autoriser les ordonnances, les juristes pour les rédiger, les syndicalistes pour faire mine d'en contester une virgule, les médias pour s'extasier, les représentants patronaux pour fêter cette nouvelle révélation, tout, sauf la réaction des travailleurs, pourtant les principaux intéressés, qui, elle, pourrait réserver des surprises.

Paul Galois

LEUR SOCIÉTÉ

CSG : vraie hausse des cotisations, fausse augmentation de salaire

Parmi les promesses de Macron, il y a la baisse des cotisations sociales maladie et chômage pour les salariés afin, selon lui, d'améliorer le pouvoir d'achat.

Conjointement à cette perte de 18 milliards d'euros, la contribution sociale généralisée serait augmentée jusqu'à hauteur de 8,3%. Cette hausse de la CSG portant sur tous les revenus, les primes, les retraites, les dividendes, etc., compenserait la baisse des cotisations et rapporterait à l'État une somme de l'ordre de 4 milliards.

Ce tour de passe-passe se traduirait pour les salariés par une augmentation de salaire de 22 euros par mois pour un smicard, quelque 45 euros pour un salarié gagnant 3 000 euros, soit une augmentation à peine visible sur les plus bas salaires. En revanche, elle frapperait les 9 millions de retraités dont la pension mensuelle nette est supérieure à 1 200 euros. Alors que les pensions n'ont pas été revalorisées depuis 2013, ils subiraient une

baisse d'au moins 25 euros. Cette nouvelle attaque programmée sur les revenus des retraités met en colère ceux qui ont déjà des difficultés à boucler leurs fins de mois après une vie de travail. Quant aux actionnaires, la hausse de la CSG sur leurs dividendes devrait être compensée par une fiscalité avantageuse..

Les partis de droite et de gauche font des gorges chaudes de cette mesure, pour inciter les électeurs à ne pas voter pour les candidats macronistes au deuxième tour, mais ils ont eux-mêmes participé à l'augmentation de la CSG. Celle-ci a été créée en 1991 par Rocard. Elle était de 1,1% mais, augmentée par les différents gouvernements de gauche comme de droite, elle atteint aujourd'hui 7,5% sur les revenus salariés ou les allocations chômage. Le fait de

remplacer les cotisations salariales par la CSG, pour accorder un semblant de hausse de salaire, a été déjà employé par Jospin. La recette n'est pas nouvelle. Du côté des partis de droite en particulier, un autre motif d'opposition à cette solution est qu'elle se traduira par une baisse nette des salaires les plus élevés, dépassant 33 450 euros brut mensuel!

Si cette hausse de la CSG fait partie des attaques prévues dans le programme de Macron, elle rejoint d'autres mécanismes proposés par les différents partis, du FN à la gauche, qui prétendent augmenter le pouvoir d'achat sans vouloir s'attaquer aux profits des entreprises et aux revenus de la grande bourgeoisie.

Une véritable augmentation mensuelle des pensions et des salaires de 300 euros devra être arrachée, quelle que soit l'Assemblée qui sortira de ce deuxième tour.

Inès Rabah

Mediator : autopsie d'un crime industriel

Plus de six ans après que les premières plaintes ont été déposées, notamment par des victimes du Mediator aujourd'hui décédées à cause de maladies cardiaques liées à ce médicament, le procès contre le laboratoire Servier devrait enfin pouvoir se tenir.

Commercialisé pendant plus de trente ans, de 1976 à 2009, le Mediator serait responsable de 1 500 à 2 100 décès. Commercialisé initialement comme anti-diabétique, on ne connaissait pas alors ses effets nocifs, mais le laboratoire Servier savait que c'était un médicament de la classe des amphétamines. Or, quand en 1997 tous les médicaments de cette classe chimique ont été retirés du marché à cause de leur toxicité cardiaque, le laboratoire a tout fait, utilisé tous les stratagèmes, toutes les pressions et les mensonges pour masquer la véritable nature du Mediator.

Celui-ci a donc continué d'être fabriqué, vendu et même remboursé à 65% par la Sécurité sociale jusqu'en

novembre 2009. Pendant douze années supplémentaires, il a donc continué à empoisonner et à tuer, avec l'autorisation si ce n'est la bénédiction des autorités de santé de l'époque, manifestement soucieuses de ne pas contrarier le laboratoire.

Depuis le dépôt des premières plaintes, Servier et les cabinets d'avocats à sa solde n'ont pas cessé d'utiliser tous les rouages de la machine judiciaire pour mettre des bâtons dans les roues des plaignants, afin de retarder la procédure, c'est-à-dire l'indemnisation des victimes.

Désormais, apparemment, le laboratoire ne peut plus reculer l'issue judiciaire. Les magistrats chargés de conduire l'action

pénale contre Servier viennent de déposer leur réquisitoire mettant en cause des responsables tant du laboratoire que des autorités de santé pour « tromperie, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, escroquerie, blessures et homicides involontaires ». Mais l'eau coulera encore sous les ponts avant l'ouverture du procès, prévue au mieux au quatrième trimestre 2018!

De nouvelles victimes du Mediator seront alors décédées. Le laboratoire Servier aura rempli ses objectifs d'industriel : dégaier le maximum de dividendes de la vente de ses produits et donc en dépenser le moins possible pour les victimes.

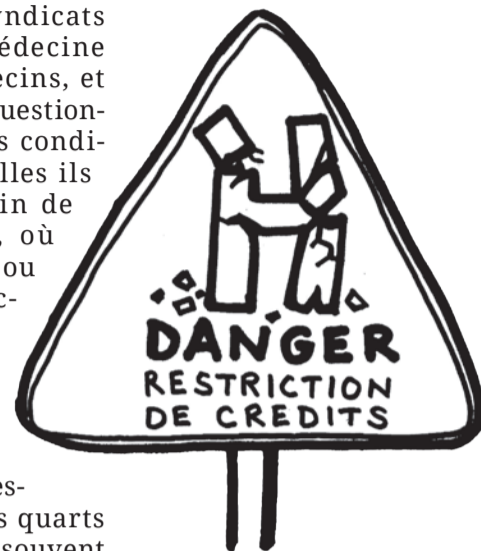
Sophie Gargan



Hôpitaux : austérité et misère des conditions de travail

Une enquête menée à la demande de syndicats d'étudiants en médecine et de jeunes médecins, et basée sur 21 800 questionnaires, montre les conditions dans lesquelles ils travaillent au sein de l'hôpital public, où ils ont des stages ou occupent des fonctions hospitalières. Les deux tiers des médecins interrogés souffrent d'anxiété et près d'un tiers de dépression. Près des trois quarts se disent fatigués souvent ou très souvent.

La dégradation des conditions de travail dans les hôpitaux est connue. Mais cette enquête pointe du doigt les raisons financières d'une telle situation. Une responsable syndicale explique ainsi que, dans le service de psychiatrie où elle travaille, « il n'y a qu'une infirmière pour 27 patients, contre deux ou trois il y a dix ans ». Et c'est sans parler des horaires que font ces médecins. Alors qu'ils ne doivent pas légalement dépasser 48 heures de travail par semaine, le tiers d'entre eux disent faire plus de 60 heures. La clause de sécurité, qui impose un repos de 11 heures après



24 heures d'activité consécutives, n'est respectée qu'une fois sur deux, entre autres sous la pression des patrons des services hospitaliers.

Ce qui est vrai pour les jeunes médecins l'est bien sûr aussi pour l'ensemble du personnel hospitalier, infirmiers, aides-soignants, qui tous subissent les conséquences des politiques d'austérité des gouvernements successifs. Et, bien sûr, la dégradation de la qualité des soins et de l'attention portée aux souffrances des malades va de pair avec celle des conditions de travail.

Cédric Duval

Sanofi : de l'art de multiplier les licenciements

Un reportage de la radio France Inter a dénoncé une pratique du groupe Sanofi qui lui permet de licencier à bon marché, indépendamment des plans sociaux officiels.

Cette pratique dite de ranking consiste à demander à l'encadrement d'établir des listes du personnel, classé en : bon, au niveau, et mauvais. Dans l'exemple présenté par France Inter, des cadres étaient sur la sellette. Il s'agissait d'identifier, à côté des 10% de bons et des 80% de au niveau, 10% de mauvais.

Pour atteindre cet objectif, des cadres chargés du classement ont dû déclasser des collègues initialement classés au niveau. Si cette pratique peut déjà réduire le montant des primes que ces cadres empocheront, il s'est avéré qu'elle servait aussi à accélérer les licenciements.

Selon France Inter, Sanofi a pu se débarrasser de vingt cadres classés pendant deux ans dans une liste de 39 mauvais.

Par ailleurs, le syndicat FO de Sanofi a dénoncé l'existence, dans le même groupe, d'une liste de deux cents informaticiens considérés comme indésirables pour le patron, dont soixante-dix en France.

Sanofi en est à son sixième plan de licenciements. Actuellement, quelque six cents emplois sont menacés. Ce système de notation, qui aurait dû rester secret et que Sanofi nie avoir mis en place, permet de licencier encore un peu plus.

Pour les dirigeants du groupe, tout ce qui permet de diminuer la masse salariale est bon pour faire grossir les profits.

Jacques Fontenoy

Paris – La Chapelle : les migrants traités par le mépris

Près du centre humanitaire de la porte de la Chapelle à Paris, de plus en plus de migrants dorment à même le sol ou sur des bouts de carton.

Ils sont aujourd'hui des centaines installés en bordure d'autoroute, dans l'espoir de pouvoir enfin être acceptés dans ce centre, y déposer une demande d'asile et de bénéficier au moins d'un répit après avoir été chassés de trottoir en trottoir.

Le centre a été ouvert en novembre 2016. La maire de Paris, Anne Hidalgo, entendait répondre ainsi à la formation périodique de campements, et surtout cacher l'afflux de migrants dans la capitale. Plusieurs milliers d'entre eux venaient d'être évacués par la police du quartier Stalingrad. C'était la trentième opération de ce genre à Paris.

Au centre de la Chapelle, géré par l'association Emmaüs, les migrants peuvent déposer une demande d'asile, avoir un lit, de la nourriture et des soins médicaux. Mais cela ne dure que de cinq à dix jours, après quoi ils doivent partir pour aller vers des centres d'accueil et d'orientation situés dans tout le pays. Les capacités d'hébergement ont rapidement été saturées. Ces dernières semaines, plus d'un millier de personnes sont venues tenter de se faire admettre au centre, alors que 400 seulement en ont pu sortir. Chaque matin, la file d'attente se reconstitue aux portes, encadrée par les policiers qui n'hésitent pas à utiliser les gaz lacrymogènes pour la disperser.

Dans le campement sauvage qui s'est constitué aux environs règne une insalubrité totale. Une épidémie de gale vient de s'y déclarer, et elle s'étend d'autant plus vite que les migrants n'ont aucun moyen de laver leurs vêtements ou de faire bouillir leurs draps. Loin de vouloir améliorer la situation, l'État la laisse s'aggraver, espérant sans doute que cela ralentira les arrivées. Seules les associations humanitaires et des habitants des environs fournissent des repas, des vêtements et un minimum de soins médicaux aux migrants. La police détruit systématiquement les tentes qu'ils voudraient installer pour se protéger et parfois disperse les campements. On l'a vu harceler les bénévoles qui

apportent leur aide, espérant en vain les décourager.

Cette chasse aux migrants, menée à Paris comme à Calais ou à la frontière italienne, ne pourra empêcher ceux qui fuient la misère et la guerre dans leur pays de tenter leur chance. Elle les force simplement à survivre dans des conditions ignobles, alors qu'après avoir risqué maintes fois leur vie ils sont enfin parvenus à atteindre l'un des pays les plus riches de la planète, où il y aurait les moyens de les accueillir dignement.

Le drame que vivent ces hommes et ces femmes doit cesser, et pour cela doit être reconnue la liberté de circulation et d'installation à tous.

Daniel Mescla



SERGE D'IGNAZIO

Bompard : au Carrefour des bons plans

Il était pressenti ministre de la Culture incarnant le renouveau du gouvernement Macron. Il représentera en fait le renouveau de la multinationale Carrefour. Mais le patron de Fnac-Darty, Alexandre Bompard, n'a visiblement pas de quoi être déçu, puisque sa nomination lui vaut le qualificatif de « Macron du business »!

Comme beaucoup de serviteurs de la bourgeoisie, il a fait l'École nationale d'administration (ENA), avant de se faire une place dans le monde des médias à Canal + et Europe 1, ce qui lui a permis de devenir le PDG de la Fnac, dont il a piloté l'introduction en Bourse et le rachat de Darty.

Proche de Macron, ami de Valls et conseiller technique de Fillon au ministère des Affaires sociales et du Travail en 2003, Alexandre Bompard revendique de ne pas être engagé en politique. Il se contente de mener la politique de la bourgeoisie en se faisant le représentant des grands actionnaires à la tête des entreprises. Après avoir servi François Pinault, il servira la famille Moulin et Bernard Arnault à la tête de Carrefour.

L'avenir s'ouvre toujours plus radieux pour ce patron, qui s'offrit un complément de salaire de 11,6 millions en 2015, en sus de sa rémunération annuelle de 1,8 million

d'euros en tant que patron de la Fnac, et qui dut assumer publiquement, après les révélations du *Canard enchaîné* – d'absorber à lui seul un quart du bénéfice net du groupe.

Accédant maintenant au poste de dirigeant du géant de la distribution, qui aligne un chiffre d'affaires dix fois supérieur à celui de Fnac-Darty, avec 85,7 milliards d'euros de ventes en 2016, le patron joue enfin dans la cour des grands. Voilà qui règlera ses problèmes de revenus, puisqu'il succède à un PDG dont le salaire frôlait les 14 millions d'euros en 2016.

Lena Pigalli

Clermont-Ferrand : solidarité avec les sans-papiers

Mercredi 7 juin, a eu lieu à Clermont-Ferrand une nouvelle manifestation en soutien à des sans-papiers menacés d'expulsion.

À l'appel de plusieurs associations, notamment de RESF (Réseau d'éducation sans frontières), rassemblées d'abord devant le rectorat, puis devant le conseil départemental et enfin devant la préfecture, les manifestants ont vivement exprimé leur opposition aux menaces de celle-ci et à la politique anti-immigrés du gouvernement.

Cela concerne surtout des familles du Kosovo, pourtant en France depuis quatre ou cinq ans, mais dont la demande d'asile a été refusée. Les multiples manifestations de soutien depuis le mois de janvier ont contribué à faire reculer la préfète du Puy-de-Dôme.

D'autres cas d'adolescents sont également préoccupants. Soupçonnés d'avoir de faux papiers d'identité, il est question de leur imposer des tests osseux, censés déterminer leur âge véritable, pour essayer de savoir s'ils sont encore mineurs. S'ils n'étaient pas reconnus tels, ils seraient obligés de se cacher ou même de vivre à la rue, sans bénéficier de l'aide médicale à l'enfance.

Les associations répondent que, dans le doute, ces jeunes ont droit à une protection, en vertu de la déclaration des droits de l'enfant et du droit à l'éducation pour tous.

Depuis le début de cette année, à Clermont-Ferrand, près de soixante cas de ce genre ont été pris en charge par l'aide à l'enfance. Certains d'entre eux avaient passé des semaines à la rue, risquant l'arrestation et l'expulsion à tout moment, les juges refusant trop souvent d'admettre leur minorité.

La solidarité se maintient sans faiblir depuis des mois, malgré la politique cynique des autorités gouvernementales et régionales.

Il faut permettre à tous d'aller ou de rester là où ils le souhaitent, aux enfants de poursuivre leur scolarité, et leur accorder un titre de séjour. D'autres manifestations de solidarité sont prévues, notamment le 21 juin, jour de la fête de la musique : une animation de soutien aux enfants concernés se prépare devant leur école.

Correspondant LO

Expulsions locatives : la loi Dalo ne pèse pas lourd !

Depuis la fin de la trêve hivernale le 1^{er} avril, les expulsions de locataires flambent. Ceux considérés comme prioritaires pour le droit à un logement selon la loi Dalo (droit au logement opposable) ne sont pas épargnés.

À Paris par exemple, la fondation Abbé-Pierre a directement connaissance de l'expulsion de onze ménages reconnus prioritaires Dalo, contre un seul pour la même période l'année dernière, et vingt autres ont été avertis d'une intervention de la police pour les mettre dehors.

C'est que la loi Dalo, adoptée en réponse à l'émotion dans l'opinion suscitée par les personnes privées de logement installées

dans des tentes le long du canal Saint-Martin à Paris au cours de l'hiver 2006-2007, ne pèse pas lourd face au concours de la force publique pour faire respecter la propriété privée. Les expulsions sont de plus en plus fréquentes, du fait de l'écart croissant entre le montant des loyers d'un côté, les revenus des milieux populaires de l'autre.

La loi Dalo peut dans certains cas servir de point d'appui aux associations qui luttent pour empêcher les expulsions et apportent une aide quand celles-ci ont quand même lieu. Mais c'est avant tout la loi du capitalisme qui l'emporte dans la société.

Jean Sanday

Grande-Bretagne: Theresa May perd son pari

La tentative de Theresa May de réaliser l'Union nationale autour de son Parti conservateur et de sa politique de sortie de l'Union européenne (le Brexit), en provoquant des élections anticipées le 8 juin, s'est finalement soldée par un échec, et cela malgré des conditions qui semblaient lui être particulièrement favorables.

En effet, lorsqu'en avril Theresa May annonça la tenue de ces élections, depuis déjà plusieurs mois les sondages donnaient une avance de 20 points au Parti conservateur sur son principal rival, le Parti travailliste de Jeremy Corbyn.

Or, au soir du 8 juin, cette avance n'était plus que de 2,4 % : les conservateurs obtenaient 42,4 % des voix (et 318 sièges) contre 40 % (et 262 sièges) pour les travaillistes. Non seulement le Parti conservateur perdait 13 sièges, alors que les travaillistes en gagnaient 30, mais surtout May perdait la fragile majorité absolue qu'elle détenait auparavant dans une Chambre des communes qui compte 650 députés.

Que s'est-il donc passé ? Tout d'abord, il y a eu le vote des adversaires du Brexit. C'était la première élection d'importance nationale depuis le référendum de juin 2016, et ils n'ont pas

manqué de s'en servir, en votant explicitement contre May. Considérant que voter pour les deux petits partis opposés au Brexit ne servirait à rien, la plupart se sont rabattus sur le Parti travailliste, ne serait-ce que pour exprimer leur opposition au Brexit dur de May – opposition que le parti de Corbyn s'est efforcé d'incarner même si, par électoralisme, il ne s'oppose de front ni au Brexit lui-même, ni à la politique anti-immigrée de May. On l'a vu en particulier dans le Grand-Londres, où le vote travailliste a augmenté nettement plus que dans le reste du pays.

Un vote sanction contre Theresa May

Ensuite, il est évident que May s'est mis à dos une partie de l'électorat. Cela tient à la fois à son style aussi présidentiel qu'arrogant, à une rhétorique ultranationaliste qui inquiète, et surtout à son

refus d'admettre le désastre causé par sept ans d'austérité dans la santé publique, l'aide sociale aux personnes âgées et l'éducation. Pour l'une ou l'autre de ces raisons, nombre d'électeurs ont tenu à sanctionner May.

Parmi eux, il y a eu des électeurs du Parti conservateur traditionnel. Celui-ci a ainsi perdu un certain nombre de ses fiefs historiques au profit des travaillistes : c'est le cas par exemple de Canterbury, une ville riche du sud du pays, ou encore du siège de Kensington, qui englobe de riches quartiers londoniens.

Ce vote sanction a également touché les plus fervents partisans du Brexit, les 12,6 % de votants qui avaient soutenu le parti souverainiste UKIP en 2015. Le score de UKIP, dont le programme se réduisait à la sortie de l'UE, s'est assez logiquement effondré, pour revenir à 1,8 %. Mais, dans les circonscriptions populaires, la majorité des anciens électeurs de UKIP ont choisi de reporter leurs voix sur les travaillistes plutôt que sur les conservateurs.

Pour May, le 8 juin a d'autant plus été une claque qu'elle pensait faire taire les factions rivales de son

parti avec ce qu'elle espérait être un raz-de-marée électoral. Au lieu de cela, une trentaine de ses députés ont perdu leur poste par sa faute et certains ténors de son parti en sont maintenant à prédire sa chute prochaine, voire à exiger sa démission.

Et le Brexit dans tout cela ?

Face à cette révolte, May a d'autant plus besoin d'une majorité absolue. Elle a donc fini par se rabattre sur les dix députés du parti le plus réactionnaire représenté au Parlement, le DUP (Parti démocratique unioniste) d'Irlande du Nord. Ce parti, fondé en 1971 par le gourou d'une secte intégriste protestante, Ian Paisley, est avant tout connu pour ses positions contre l'avortement et les homosexuels, mais également pour ses liens avec les gangs armés de l'extrême droite protestante qui continuent à sévir en Irlande du Nord. Mais, comme le dit le proverbe anglais, « *quand on mendie, on n'a pas les moyens d'être trop regardant* » et, malgré le scandale que cela cause dans son propre parti, May a maintenu le cap, pour l'instant en tout cas.

Reste à savoir quel impact le camouflet subi par May aura sur le processus

du Brexit. Ce qui est sûr est que les milieux d'affaires ont repris leur offensive, par presse spécialisée interposée, exigeant des garanties et une modération allant bien au-delà de ce que May leur a concédé jusqu'à présent.

Du point de vue de la classe ouvrière, ce qui est sûr également est que les mesures d'austérité vont continuer contre les budgets sociaux, et que ses conditions de vie et de travail vont se trouver attaquées de plein fouet, par l'inflation qui continue à monter, mais aussi par un patronat qui se prépare d'ores et déjà à lui faire payer les frais du Brexit.

Les travailleurs britanniques et les 2,5 millions de travailleurs européens vivant en Grande-Bretagne n'ont guère eu l'occasion de se faire entendre dans ces élections, parce qu'aucun courant n'y représentait leurs intérêts politiques et que beaucoup n'avaient même pas le droit de vote. En revanche, il leur reste une arme bien plus efficace pour défendre leurs intérêts communs et dont ils peuvent se servir tous ensemble : celle de la lutte de classe.

François Rouleau

Gaza : un blocus criminel

La bande de Gaza, territoire de 360 km² peuplé de 1,9 million d'habitants, est enclavé dans le territoire israélien et séparée de l'autre territoire palestinien, la Cisjordanie. Malgré l'autonomie reconnue en 1993 par les accords d'Oslo et le retrait de l'armée israélienne en 2005, elle reste pour sa population une prison à ciel ouvert.

Depuis 2007, date à laquelle le Hamas, mouvement d'obédience islamiste, a pris le contrôle de la bande de Gaza, le gouvernement israélien a mené plusieurs guerres terribles contre ce territoire. Des milliers de morts en ont résulté, ainsi que la destruction d'une multitude d'infrastructures indispensables à la survie de la population. Tout le monde se souvient des images choquantes d'enfants tués sur la plage lors de la guerre de 2014. La supériorité militaire israélienne lui permet de bombarder systématiquement cette population, sous prétexte de lutter contre le Hamas qualifié de mouvement terroriste, l'appauvrissant toujours plus et la condamnant à vivre dans des conditions insupportables. L'État d'Israël, même quand il n'est pas officiellement en guerre contre Gaza,

écrase sa population en lui faisant subir un blocus et des limitations d'accès à l'eau, à la nourriture, à l'électricité, etc.

Le 12 juin, un Conseil des ministres israélien a décidé de réduire encore de 40 % l'approvisionnement en électricité du territoire, faisant passer de quatre heures à deux ou trois la possibilité d'utiliser l'électricité chaque jour. Les raisons invoquées sont le non-paiement de l'électricité par l'Autorité palestinienne, gouvernement officiel des territoires palestiniens mais en concurrence avec le Hamas.

Or, suite à la destruction de l'unique centrale électrique par les bombardements israéliens en 2014, les livraisons israéliennes sont les seules sources d'électricité de Gaza. C'est donc la population qui va de nouveau être



Destruction de la centrale électrique de Gaza par un bombardement en 2014.

victime. Les organisations humanitaires craignent que cette réduction de l'accès à l'électricité se traduise par une crise humanitaire. Les habitants doivent vivre sans moyens de se rafraîchir en pleine chaleur. Les hôpitaux ne sont pas épargnés, avec toutes les conséquences que

l'on peut imaginer sur les soins, les opérations.

Les Gazaouis vont continuer à payer l'oppression israélienne, ajoutée aux luttes entre les forces politiques palestiniennes.

À Gaza, les autorités israéliennes imposent à tout un peuple de vivre avec

toujours moins d'eau, d'électricité et de services élémentaires, sans même pouvoir sortir du territoire. Elles ne font ainsi qu'attiser, au sein de la population palestinienne, la haine de cette oppression insupportable.

Marion Ajar

Brésil : un régime en crise

La manifestation appelée par les centrales syndicales le 24 mai à Brasilia a marqué une étape dans la crise politique au Brésil. 35 000 personnes venues de tout le pays ont protesté contre les attaques gouvernementales contre les retraites et le Code du travail et ont réclamé le départ du président Temer et l'organisation d'élections directes.

Sur l'esplanade des ministères, devant les coupoles jumelles de l'Assemblée et du Sénat, les policiers à pied et à cheval ont violemment agressé le cortège, y compris à coups de pistolet. Au milieu de la fumée des explosions de grenades et des gaz, le ministère de l'Agriculture a commencé à brûler et cinq autres ont été endommagés. L'armée a été appelée pour dégager les ministères.

Les dirigeants des centrales syndicales s'opposent à un gouvernement qui menace de supprimer leur principale source de financement : l'impôt syndical, une journée de salaire prélevée annuellement sur tous les travailleurs. Quant aux partis de gauche, ils prennent leur revanche sur Temer et les partis de droite qui, après avoir été leurs alliés, les ont trahis et chassés du pouvoir.

Mais des milliers de travailleurs étaient là, eux,

pour défendre leurs retraites et leurs emplois et pour dénoncer la corruption. Le niveau de vie de la classe ouvrière recule avec la récession économique et le chômage qui dépasse 14 %, rendant plus insupportables ces politiciens qui détournent des milliards en pots-de-vin et caisses noires.

Neuf mois à peine après la destitution de Dilma Rousseff, son successeur Michel Temer a été pris la main dans le sac, approuvant les pots-de-vin destinés à fermer la bouche d'un des accusés de l'affaire Petrobras déjà en prison. La Cour suprême a ouvert contre lui une enquête pour corruption passive, entrave à la justice et participation à une organisation criminelle. Plusieurs partis lui retirent leur appui, le principal parti de droite (PSDB) menace de le lâcher, l'Ordre des avocats et l'Église catholique



Manifestation anti-Temer au milieu des gaz lacrymogènes.

disent leur indignation, et les demandes de destitution se multiplient. Des cortèges parcourent les rues des grandes villes pour demander sa démission.

Les hauts responsables du pays aimeraient sans doute se débarrasser de ce président dont le pays ne veut plus mais qui refuse de démissionner. Contre toute évidence, le tribunal électoral a refusé le 9 juin de casser son mandat pour motif de financement illicite de sa campagne de 2014 avec Dilma Rousseff. Il serait encore possible de le destituer, comme cette dernière, mais cela prendrait six mois.

Ce ne serait pas la fin du casse-tête. La nouvelle élection présidentielle se ferait sans doute au suffrage indirect des députés et sénateurs, ces parlementaires dont au moins 200 sont poursuivis pour corruption. Mais, dans cette éventualité, la droite n'a pas de candidat crédible. Quant au suffrage universel, il ramènerait à la présidence Lula, qui reste populaire auprès des ouvriers et des pauvres en général, et dont la présidence a bénéficié du plein emploi et de la prospérité économique.

La revendication que la gauche exprime dans la rue, est celle du suffrage direct :

Diretas já! C'était en 1984 le mot d'ordre de tous ceux qui voulaient la fin de la dictature militaire. Mais ils étaient alors des millions mobilisés dans les rues et, même si l'élection directe du président a été refusée, ils ont imposé le retour au régime parlementaire. Les manifestants d'aujourd'hui ne sont que quelques dizaines de milliers, et beaucoup parmi eux estiment maintenant que la gauche est aussi corrompue que la droite. La force de Temer est dans l'absence d'une alternative politique crédible

Vincent Gelas

Maroc : contre le chômage et la pauvreté mobilisation dans le Rif

Dimanche 11 juin, une manifestation a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes à Rabat, en soutien aux protestations des habitants de la région du Rif, qui durent depuis plusieurs mois.

Les manifestants, appelés par l'organisation islamiste Justice et bienfaisance ainsi que par des partis de gauche et d'extrême gauche, demandaient la libération de militants arrêtés lors des dernières manifestations à el-Hoceima, dans cette région située au nord-est du Maroc, et en particulier du plus connu d'entre eux, Nasser Zefzafi.

Celui-ci se voit reprocher d'avoir dit à un imam, qui venait de prononcer un prêche pour empêcher les manifestations, que les mosquées sont faites pour dieu et pas pour le makhzen (l'administration du roi). Près de 90 autres manifestants d'El Hoceima sont passés ces derniers jours dans les locaux de la police, plusieurs dizaines d'entre

eux sont gardés à vue ou en attente de leur procès pour le motif grave d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État.

Le vrai motif de ces arrestations est la participation au mouvement de contestation du régime qui s'est développé dans le Rif depuis la fin de l'année 2016. Nasser Zefzafi en est l'un des dirigeants. Le mouvement a commencé après la mort en octobre 2016 de Mouhcine Fifi, un vendeur d'el-Hoceima broyé dans une benne à ordures en voulant sauver sa marchandise, des espadons, confisquée par la police car leur pêche était illégale. La vidéo où on le voit être broyé avait fait le tour des réseaux sociaux et provoqué la colère d'une grande partie de la population. Des manifestations ont été organisées pour exiger que justice soit faite. Des dizaines de milliers de personnes ont assisté à l'enterrement.

En début d'année 2017, les manifestations ont continué dans les villes de la région, à Nador ou el-Hoceima. Malgré la répression, la

participation a augmenté. Les manifestants ont commencé par demander une vraie enquête concernant la mort de Mouhcine Fikri. Puis ils ont manifesté contre l'injustice de l'État et pour la création d'emplois, avec un salaire qui permette de vivre. Ils exigent aussi la construction d'un hôpital et d'une université dans cette ville de 200 000 habitants. Cela faciliterait l'accès aux soins des familles de milieu populaire et donnerait plus de chances d'étudier aux jeunes, et en particulier aux filles, car beaucoup de familles n'acceptent pas, par conservatisme ou par peur, d'envoyer leurs filles seules dans une grande ville.

Dans cette région connue pour d'anciens mouvements de rébellion contre les autorités coloniales, puis contre le pouvoir royal, les drapeaux amazigh (berbères) et les portraits d'Abdelkrim al-Khattabi (qui avait tenu tête aux forces armées coloniales dans les années 1920) ne sont pas rares dans les manifestations. Mais les motivations

des manifestants sont avant tout sociales : le chômage est particulièrement fort dans cette région quasiment dépourvue d'industrie, où la pêche est en forte diminution, et qui n'offre souvent que la culture du cannabis ou la contrebande. La pauvreté touche la majorité de la population, de même que le mépris des autorités. Les manifestants sont conscients que leurs revendications sont celles de bien d'autres Marocains, dans bien d'autres régions, et tiennent à s'adresser aussi à eux.

Les manifestations ont continué durant le ramadan, où elles ont eu lieu la nuit, à el-Hoceima ou dans la ville voisine. Des rassemblements ont aussi été organisés dans d'autres villes comme Rabat, Casablanca, Marrakech ou Fès. Le roi Mohamed VI, riche à milliards, laisse une grande partie de la population dans la pauvreté, et il est plus que légitime qu'il récolte la colère.

Malika Farès



Dans une manifestation de nuit à el-Hoceima : une pancarte « Nous sommes tous el-Zefzafi » et le drapeau de la république du Rif de 1922.

Juin 1967, la guerre des Six-Jours : un tournant vers la guerre permanente au Moyen-Orient

Le 5 juin 1967 à l'aube, l'armée israélienne lançait une offensive foudroyante contre l'Égypte, détruisant son aviation au sol. En six jours de guerre éclair contre les alliés arabes de celle-ci, les militaires israéliens conquéraient : sur l'Égypte, la presqu'île du Sinaï et la bande de Gaza ; la Cisjordanie et Jérusalem-Est, jusqu'alors administrées par la Jordanie ; et le plateau du Golan, arraché à la Syrie.

Cette victoire, qu'un écrivain sioniste n'hésita pas à attribuer à une intervention divine, bouleversa le Proche-Orient. Mais surtout elle transformait Israël en puissance occupante de territoires arabes fortement peuplés. De ce fait, elle allait ouvrir la voie à de nouveaux conflits, que ce soit avec les Palestiniens, la Syrie ou le Hezbollah au Liban. Cinquante ans plus tard, Israël occupe toujours ces territoires, à l'exception du Sinaï, évacué en 1982, et de Gaza, évacué en 2005 mais devenu une prison à ciel ouvert et périodiquement soumis aux raids meurtriers de son armée.

Depuis 1963, Israël était gouverné par le travailliste Lévi Eshkol, qui semblait rechercher une normalisation des relations avec ses voisins arabes, ce qui aurait pu conduire à une assimilation progressive d'Israël au sein du Moyen-Orient. Eshkol avait pris la suite du fondateur d'Israël, David Ben Gourion, au pouvoir depuis la création de l'État hébreu en 1948, tenant, lui, d'une politique nationaliste et agressive. Après l'arrivée au pouvoir de Nasser en Égypte en 1954, Ben Gourion et le chef d'état-major Moshe Dayan avaient mené une politique systématique de représailles, sans proportion avec les incursions de combattants palestiniens spoliés de leurs terres en 1948 et soutenus par le régime égyptien. Israël avait été partie prenante dans l'expédition

militaire de 1956 menée contre ce dernier conjointement avec la France et la Grande-Bretagne.

De la quasi-détente à la guerre

Préparée de longue date par l'état-major militaire, et contre la majorité de l'opinion de la population israélienne qui exprimait son approbation à la politique d'Eshkol, la guerre des Six-Jours fut rendue possible par la pression de Ben Gourion, de Dayan et de leurs partisans, qui réussirent, en l'espace de quelques mois, à amener le gouvernement Eshkol sur leurs positions. Exploitant les craintes suscitées en Israël par l'évolution des régimes arabes, ils avaient emporté l'adhésion d'une fraction de l'opinion publique.

En Syrie, en février 1966, un coup d'État avait porté au pouvoir une équipe dite baassiste de gauche. Maniant un langage plus ou moins socialiste et recherchant l'appui de l'URSS, ces nouveaux dirigeants syriens tentaient de trouver un appui dans les masses par des déclarations radicales contre Israël. Sous la pression directe de l'état-major, le gouvernement Eshkol laissa l'armée mener des attaques en territoire syrien et, en novembre 1966, détruire le village cisjordanien de Samu.

De son côté, à la tête de l'Égypte, Nasser tentait de sauvegarder son image de leader du nationalisme



Arrivée des soldats israéliens au canal de Suez.

arabe, tout en gardant une attitude prudente à l'égard d'Israël. Mais lorsque, en mai 1967, il apparut que l'autre régime nationaliste arabe, la Syrie, était directement menacé d'une attaque israélienne, Nasser répondit par des surenchères verbales et des gestes démonstratifs. Demandant le retrait des troupes de l'ONU présentes depuis 1956 à la frontière égypto-israélienne, il déclara que l'Égypte empêcherait désormais le trafic des navires israéliens par le détroit de Tiran, qui commande l'accès au port israélien d'Eilat.

Le geste était d'abord destiné à l'opinion intérieure du monde arabe. Mais il permit aux dirigeants israéliens, vis-à-vis de l'opinion israélienne comme de celle des pays occidentaux, de présenter l'attaque du 5 juin 1967 comme une action de légitime défense face à des dirigeants arabes qui voulaient asphyxier Israël, voire le rayer de la carte.

Une guerre bien préparée... par Israël

Pourtant, le déroulement de la guerre montra vite qu'elle avait été bien préparée par l'état-major israélien, et très peu par les

dirigeants arabes. Dès les premières heures, l'aviation arabe était pratiquement détruite. Le 6 juin, l'armée israélienne occupait la bande de Gaza et entraînait au Sinaï. Le 7 juin, elle conquérait la vieille ville de Jérusalem et toute la rive ouest du Jourdain, entraînant un exode de la population palestinienne vers la Jordanie. Le 8 juin, l'armée israélienne parvenait au canal de Suez. Le 9, attaquant cette fois la Syrie, elle occupait le plateau du Golan, avant la fin des hostilités le 10 juin. Loin de se contenter de rétablir la liberté de circulation dans le détroit de Tiran, prétexte de son action, l'armée israélienne allait rester dans les territoires conquis.

Un climat de consternation déferla sur le monde arabe devant cette écrasante défaite. En Égypte, dès le 9 juin, Nasser annonça sa démission, avant de la reprendre le lendemain à l'appel de centaines de milliers de manifestants descendus dans les rues du Caire. Quelque deux cent mille Palestiniens de Cisjordanie furent contraints de quitter ce territoire pour devenir des réfugiés en Jordanie ou au Liban.

Côté israélien, un climat de triomphe se répandit. Les territoires palestiniens conquis furent vite considérés comme faisant partie d'Israël. La partie est de Jérusalem fut annexée officiellement dès la fin juin 1967. L'ancienne frontière, la « ligne verte », disparut des cartes de géographie israéliennes. Dès la fin 1967, les premières colonies israéliennes furent créées en Cisjordanie et au Golan. Début 1968, des colons étaient autorisés à s'installer au cœur de la ville palestinienne d'Hébron, y créant

un foyer de tension qui dure toujours.

Aux yeux d'une grande partie de la population israélienne d'alors, mais aussi des opinions occidentales informées par des dirigeants et une presse plus que partiaux, Israël n'avait fait là qu'imposer son droit à l'existence contre des dirigeants arabes ayant juré sa perte. Mais la vérité était différente : c'était la population israélienne, et même son gouvernement, qui s'étaient laissé imposer la ligne guerrière de l'état-major, approuvé et soutenu par les dirigeants des États-Unis.

En se transformant en puissance occupante, en choisissant de s'engager dans la colonisation de la Cisjordanie, de Gaza et du Golan, Israël installait en même temps la population dans une situation de guerre permanente avec ses voisins. Parallèlement, l'évolution politique d'Israël allait mener le pays de plus en plus à droite, en en faisant l'otage des groupes de pression liés à l'armée, à l'extrême droite nationaliste et religieuse, aux colons extrémistes et à l'impérialisme. La population israélienne, que la politique de ses dirigeants fait tout pour placer dans l'état d'esprit d'une population assiégée, sert ainsi de masse de manœuvre, et à l'occasion de chair à canon, pour des intérêts qui ne sont pas les siens.

Les choix politiques faits par les dirigeants israéliens et les puissances occidentales ont ainsi abouti à ancrer, au cœur d'une région aussi stratégique que le Moyen-Orient, une force militaire qui est un instrument d'oppression et une menace permanente contre ses peuples.

André Frys



Les soldats israéliens entrant dans un quartier de Jérusalem-Est.

Universités : trop d'étudiants ou pas assez de moyens ?

À l'issue de la première phase de préinscription à l'université, 3 500 lycéens n'ont pas été pris dans la filière académique pour laquelle ils avaient fait leurs premiers vœux.

Avec 40 000 étudiants de plus prévus à la rentrée 2017, plusieurs facultés n'ont pas assez de places par rapport aux demandes. Le tirage au sort, utilisé de plus en plus fréquemment, a mécontenté nombre de lycéens, déboutés et renvoyés à d'autres choix que les leurs. Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur, s'est empressée de dire que cette méthode ne serait pas pérennisée et que les candidats auraient leur chance au second tour.

La méthode est absurde, mais c'est ce à quoi elle répond qui est scandaleux : les crédits sont insuffisants, les locaux parfois vétustes ou insuffisants.

Les syndicats de l'enseignement supérieur dénoncent la baisse du nombre d'enseignants, les fonds alloués sous le précédent gouvernement ayant souvent servi à combler les trous dans le budget d'universités autonomes en graves difficultés financières.

La ministre du nouveau gouvernement peut toujours promettre un second tour de préinscription plus favorable, mais le programme pour l'enseignement supérieur exposé par Macron lors de sa campagne ne consiste qu'en une gestion, voire une aggravation, de la pénurie. On y trouve l'augmentation des frais d'inscription, peut-être modulée

par des aides à certains étudiants, le renforcement de l'autonomie des universités pour le recrutement des enseignants, la modulation de leurs salaires et de leurs services. Et, pour les étudiants, chaque filière pourrait décider des compétences nécessaires et recruter en fonction de ces critères, en concluant avec le futur étudiant un contrat de réussite, une sorte de contrat individuel au nom de la performance.

Il est trop tôt pour savoir si son projet sera maintenu et surtout à quelle résistance il se heurtera, mais on peut douter qu'une fois au pouvoir Macron et son équipe aient changé d'optique : il s'agit d'une attaque en règle contre l'enseignement conçu comme un service public.

Sylvie Maréchal

Angers : grève au collège Félix-Landreau

Suite à la décision de l'administration de l'Éducation nationale de supprimer 28 heures hebdomadaires de vie scolaire, les assistants d'éducation qui exercent ces fonctions de surveillance au collège Félix-Landreau d'Angers sont en grève depuis lundi 12 juin.

Ils exigent le maintien de leurs quotités horaires, donc de leurs salaires, mais aussi des moyens supplémentaires. La très grande majorité d'entre eux ne comptent que sur leur travail pour se loger, se nourrir et se vêtir. Ils travaillent entre 20 et 33 heures par semaine pour gagner de 600 à 990 euros par mois. Certains ont des charges de famille. Plusieurs sont obligés de travailler à l'extérieur pendant les vacances scolaires. Pourtant l'administration n'hésite pas à leur demander de gagner encore moins !

Réunis suite à l'annonce de la baisse prévisionnelle

des moyens affectés à la vie scolaire, ils ont décidé la grève à l'unanimité. L'administration n'a pas hésité à jouer la carte de l'entrave au droit de grève : « *Le préavis n'a pas été posé en bonne et due forme.* » En revanche, ils ont obtenu le soutien des enseignants et des agents d'entretien du collège. Plus des trois quarts du personnel du collège étaient en grève le lundi 12 juin.

Forts de ce soutien, les assistants d'éducation ont donc reconduit la grève à l'unanimité. Ils revendiquent l'engagement clair de l'administration que leur salaire ne baisse pas, mais aussi le recrutement

d'un assistant d'éducation supplémentaire à temps complet. Ils ont décidé de s'adresser à leurs collègues des autres collèges d'Angers, qui rencontrent les mêmes problèmes de diminution de dotations horaires, en particulier à ceux travaillant en éducation prioritaire.

Ils ont bien l'intention de continuer leur mouvement jusqu'au lundi 19 juin, jour de la venue du directeur académique au collège Félix-Landreau. Ce jour-là, l'ensemble du personnel a l'intention de rappeler à ce monsieur que le quartier se paupérise et que, pour certains enfants, le seul lieu de rencontre avec l'adulte est le collège. Pourquoi celui-ci ne bénéficie-t-il pas de plus de moyens humains face à la misère sociale qui s'installe toujours plus ?

Correspondant LO

Maisons de retraite : prendre aux pauvres pour donner aux riches

La Fédération nationale hospitalière dénonce une baisse annuelle de 200 millions d'euros de la dotation autonomie des maisons de retraite publiques.

Un décret de décembre 2016, en vigueur depuis janvier, modifie en effet le calcul de cette dotation départementale financée par l'aide personnalisée à l'autonomie. Cette mesure va

se traduire par un transfert de 200 millions du public au privé. Bien sûr, cela peut sembler peu, dans un budget global de quelque 9 milliards pour les 3 250 maisons de retraite publiques et les plus de 4 000 qui sont privées. Mais cela représente des milliers de postes d'aides-soignants, de psychologues, de kinés, nécessaires au bien-être et à

la santé des 300 000 personnes âgées résidant dans les maisons de retraite publiques, dont les ressources sont souvent modestes.

Sous prétexte d'égalité avec les groupes privés qui font de l'argent aux dépens des personnes âgées et des familles, la politique de l'État aboutit à ces suppressions de postes.

Vincent Gelas



Fontenay-sous-Bois : collège Victor-Duruy en lutte

Les parents et les enseignants du collège Victor-Duruy de Fontenay sont mobilisés depuis près de trois mois. En effet, après avoir fermé une classe en 2016, l'inspection académique de Créteil veut imposer une nouvelle fermeture à la rentrée 2017 et n'envisage de maintenir 19 classes dans l'établissement que si les effectifs dépassent 30 élèves par classe, arguant qu'ailleurs, c'est pire.

Mais, à 30 élèves par classe, on ne peut faire cours correctement, ni s'occuper des plus fragiles, nombreux dans ce quartier populaire. Et encore, ce repère de 30 est-il théorique, car chaque année plusieurs élèves arrivent en cours de route, ce qui augmente les effectifs réels.

Quant à l'établissement, il n'a tout simplement pas les capacités d'accueil pour des classes aussi nombreuses : pas assez d'équipements pour les sciences et le sport, ni même de tables et de chaises dans chaque classe. Tout le monde sait également qu'une classe qui ferme est une classe qui ne rouvrira pas, même si les effectifs augmentent plus tard. Et si c'est peut-être pire ailleurs, ce n'est pas une raison : les collèges ne sont pas en concurrence, contrairement à ce que le rectorat voudrait faire croire. Ils ont au contraire les mêmes intérêts à défendre face à cette politique de fermetures de classes et de destruction du service public de l'éducation, dont ni les élèves ni les enseignants n'ont à faire les frais !

Face à cette attaque,

parents et enseignants se sont massivement mobilisés. Ils ont lancé une pétition en ligne qui a rapidement recueilli plus de 400 signatures. Ils ont organisé deux rassemblements devant le collège, deux journées « collège mort », avec deux grèves suivies par 50 % et 75 % des enseignants et pas un élève dans l'établissement, puis deux journées « collège en deuil », où professeurs et élèves, vêtus de noir, ont défilé avec des pancartes dénonçant la fermeture, des photos et une vidéo circulant ensuite sur les réseaux sociaux. Ils ont également tissé des contacts avec les deux autres collèges de Fontenay, eux aussi touchés par des fermetures de classes.

Ainsi, le 31 mai, enseignants et parents des trois collèges de Fontenay-sous-Bois manifestaient devant l'académie du Val-de-Marne à Créteil. Face à cette mobilisation, l'inspection académique campe pour l'instant sur ses positions, mais enseignants et parents n'ont pas l'intention de lâcher et comptent bien étendre le mouvement.

Correspondant LO

Matt – Chaourse : grève et solidarité ouvrière

Le 13 juin, la presque totalité des 130 travailleurs de l'usine de la Matt, à Chaourse dans l'Aisne, ont manifesté dans le centre-ville de Montcornet, avec quelques dizaines de travailleurs et militants syndicaux venus les soutenir.

Depuis le 6 juin, pratiquement tout le monde est en grève. Cette usine, qui appartient au groupe équipementier automobile Trèves, est sous-traitante pour l'usine Toyota de Valenciennes et d'autres. La direction avait annoncé l'arrêt de la production en 2019, tout en disant qu'il y aurait un repreneur. Mais celui pressenti a fait faux bond. Les travailleurs ont donc de quoi s'inquiéter et exigent que le groupe Trèves se porte garant de leur avenir.

Lors des négociations avec un médiateur nommé par le préfet, les dirigeants du groupe Trèves ont confirmé leur volonté de fermer le site fin 2019, avec ou sans repreneur.

Trèves fait des bénéfices mais n'hésite pas à achever la désertification de ce canton, où les chances de retrouver un emploi sont pratiquement nulles.

Lors de la manifestation, étaient présents des anciens de l'usine Goodyear d'Amiens, des syndicalistes de l'union locale de

Laon et bien d'autres, ainsi qu'une délégation de la CGT de l'usine Toyota de Valenciennes. Les grévistes ont pu ainsi avoir des informations directes sur les conséquences de leur grève. L'usine de la Matt fournit celle de Toyota en plages arrière et éléments insonorisants. La direction de Toyota a décidé, pour ne pas arrêter la production, de livrer aux concessionnaires des voitures sans plage arrière, charge à eux de les monter quand elles arriveront. Quant aux éléments insonorisants, la direction en a fait livrer par un autre fabricant, mais leur montage pose des problèmes techniques. Des nouvelles et une démonstration de solidarité qui ont été appréciées des grévistes.

Dans cette région déjà particulièrement sinistrée par le chômage, ils ont toutes les bonnes raisons d'exiger des garanties pour eux et leurs familles, pour ne pas se laisser jeter dans la misère. Dans cette lutte, la solidarité ouvrière est précieuse.

Correspondant LO



Opalines – Foucherans : 11^e semaine de grève

Douze aides-soignantes de la maison de retraite des Opalines à Foucherans, dans le Jura, sont en grève depuis le 3 avril. Depuis onze semaines, elles revendiquent toujours deux embauches, pour pouvoir soigner les personnes âgées dans des conditions décentes, et une augmentation de 27,50 euros de leur prime de dimanche.

Actuellement, elles travaillent un week-end sur deux et touchent 1250 euros net, primes incluses. Elles dénoncent surtout des conditions d'accueil des personnes âgées devenues insoutenables à cause du manque de personnel, avec par exemple 3 minutes 41 secondes seulement pour aider chaque résident à se changer et se coucher le soir.

La direction, après avoir entamé les discussions en disant aux aides-soignantes qu'elles n'auraient « rien, ni maintenant, ni demain, ni jamais », répond par une fin de non-recevoir, le directeur leur ayant encore dernièrement assuré qu'il ne céderait pas, par principe, après que les grévistes ont envahi ses bureaux pour le contraindre à les recevoir.

Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque. Les actionnaires principaux des Opalines, les familles Mennechet et Peculier, sont la 40^e fortune de France, une fortune passée en dix ans de 75 millions à 150 millions d'euros, grâce à l'exploitation des quarante-sept maisons de retraite dont elles sont actionnaires.

Jeudi 8 juin, devant le refus du directeur, les grévistes ont fini par obtenir un rendez-vous à l'Agence régionale de santé, l'ARS.

En effet c'est cet organisme public qui évalue les besoins en personnel et finance à 70% les salaires pour cet EHPAD pourtant privé et à but lucratif, les 30% restants étant apportés par le département. Les Opalines n'ont donc rien à déboursier pour le personnel, sur les 2500 euros par mois que paie chaque résident. L'ARS a versé chaque année depuis cinq ans une

somme qui correspondait à 19 aides-soignantes ou AMP diplômées. Et cela, alors que seules 14 ont été réellement embauchées. Le trop-perçu représenterait plus de 500 000 euros, rien que pour l'argent versé par l'ARS sur ces cinq années.

Il est apparu également que les Opalines ont accueilli illégalement depuis cinq ans deux résidents supplémentaires pour lesquels elles ne sont pas habilitées par l'ARS, et ont ouvert un accueil de jour sans autorisation, accueil payant pour ces usagers bien sûr, à 40 euros par jour.

Mise au courant par les grévistes, l'ARS a demandé à la direction des Opalines de se mettre en conformité avec les autorisations, et de verser le trop-perçu aux salariés qui ont eu une charge de travail supplémentaire. Les patrons des Opalines ont refusé et gardent l'argent, sans que l'ARS se sente autorisée à faire quoi que ce soit pour les contraindre.

L'an prochain, suite à de nouvelles lois mises en place par le gouvernement Hollande, « l'ARS n'aura même plus un droit de regard sur ce qu'ils font de ces enveloppes », a avoué le directeur aux grévistes. De quoi augmenter encore un peu les dividendes des actionnaires, avec de l'argent public destiné en principe à soigner les personnes âgées!

Ces découvertes n'ont fait que renforcer la détermination des grévistes, qui maintiennent leur piquet, multiplient les appels aux médias et prévoient d'autres actions pour faire céder les Opalines.

Correspondant LO



Protection de l'enfance – Angers : 2 000 manifestants pour défendre les emplois!

Il y a quelques semaines, le conseil départemental du Maine-et-Loire a décidé de retirer leur habilitation à plusieurs structures accueillant des enfants en grande difficulté. Cette décision remet en cause près de 350 emplois sur l'ensemble du département.

Le président du conseil départemental, Christian Gillet, affirme que le projet pédagogique de ces établissements n'est pas satisfaisant, que les points d'accueil sont mal répartis dans le département. Il veut donc confier l'accueil des enfants à d'autres, en particulier à des associations professionnelles même si elles n'ont pour l'instant aucune structure sur le département. Il faut dire que Christian Gillet et sa majorité départementale de droite ne sont pas, et c'est le moins qu'on puisse dire, de chauds partisans de la laïcité.

En réalité, ce que veut Gillet, c'est diminuer le coût de la protection de l'enfance pour le département. Il a déjà diminué le montant du prix de journée accordé aux associations qui garderont

leurs habitations : celui versé à l'Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence est ainsi passé de 182 à 170 euros.

Face à cette attaque, le personnel de l'ensemble des établissements du département accueillant des enfants en difficulté a déjà fait plusieurs grèves et manifestations, réunissant jusqu'à 800 personnes. Le 12 juin, il avait été décidé d'une journée d'action nationale ponctuée par une manifestation à Angers. En effet la même politique d'austérité est menée dans beaucoup de départements, même si les attaques sont moins brutales qu'en Maine-et-Loire.

Près de 2 000 manifestants se donc sont retrouvés

dans les rues d'Angers, lundi 12 juin, la plupart venant du département. Des délégations des départements limitrophes, de la région parisienne et du nord de la France avaient fait le déplacement. C'est dans une ambiance combative que les manifestants ont défilé, à l'appel d'une intersyndicale regroupant presque toutes les organisations, à l'exception notable de la CFDT.

Pour l'instant, Gillet campe sur ses positions et ne veut rien céder. Les salariés de la protection de l'enfance ont donc bien l'intention de continuer leur mouvement jusqu'à l'annulation du projet inique du conseil départemental.

Correspondant LO



Hutchinson – Chalette-sur-Loing : embauchez les intérimaires !

« C'est fini la galère », « Quel soulagement », « Je suis trop content » : c'est en ces termes que s'expriment certains travailleurs en intérim qui viennent d'être embauchés.

Ces deux dernières semaines, ce sont des dizaines de travailleurs intérimaires qui ont été embauchés. Au milieu des années 2000, la direction de l'usine Hutchinson à Chalette-sur-Loing dans le Loiret incitait les travailleurs usés après des années de travail en production à partir avant l'âge de la retraite. Ensuite, comme il manquait des travailleurs sur les postes, elle a employé de nombreux intérimaires. Il y a un mois, ils étaient encore plus de 200, sur un effectif de 1400 au total.

Ces travailleurs occupent les postes les plus pénibles et sont plus de la moitié de ceux de production. Ils doivent accepter de venir travailler des

samedis s'ils ne veulent pas être mis en fin de mission. La CGT de l'entreprise demande depuis des années que ces travailleurs, qui participent largement à augmenter les profits du groupe Hutchinson, soient embauchés, mais la direction se moque bien de leur sort. Depuis un an, la CGT l'a donc avertie que, si elle ne respectait pas l'accord RTT qu'elle a elle-même écrit, elle l'attaquerait au tribunal. Cet accord stipule qu'au-delà de 8 % d'intérimaires elle doit embaucher. La CGT a donc saisi le tribunal de grande instance, le jugement devait avoir lieu le 1^{er} juin, mais la direction a obtenu un report de quinze jours pour se mettre dans les clous.

Depuis, la direction exerce un chantage contre le syndicat CGT, qui serait selon elle responsable du renvoi de certains intérimaires les plus récents dans l'entreprise, et du fait qu'elle ne prendra pas tous les enfants du personnel cet été... À se demander qui est le patron de l'usine ! Et le plus choquant est qu'elle se moque évidemment du sort des travailleurs intérimaires licenciés.

Les travailleurs attendent donc le jugement du 15 juin et se préparent à se mobiliser le plus nombreux possible au tribunal.

Tous ont besoin d'un emploi, d'un salaire pour vivre, et devraient être sous le même statut, en CDI. Du travail, il y en a, il faut le répartir entre tous. Cela permettrait de réduire les cadences et d'embaucher tous les intérimaires.

Correspondant LO

La Poste – Rodez : facteurs en grève

Mardi 6 et mercredi 7 juin, 80 % des facteurs du Grand-Rodez (l'agglomération) ont fait grève, contre des suppressions de tournées et des sanctions.

Sur 58 tournées au total (courrier et colis), La Poste comptait en supprimer 13, après avoir parlé de 18. Même si le trafic courrier a baissé, pour les facteurs ce chiffre était injustifié et inacceptable, d'autant que le trafic colis, lui, augmente.

Les réformes de l'activité que la direction veut introduire ajoutent au mécontentement, comme l'assistance aux personnes âgées. Dans une certaine mesure, certains facteurs jouent déjà ce rôle, mais à leur initiative et à titre désintéressé. Ils n'acceptent pas que la direction facture des gestes tout simplement humains, ni qu'elle leur fixe des obligations alors qu'ils n'ont pas de compétence dans ce domaine. De plus, de l'argent public irait par ce biais à la direction de La Poste tout en lésant les plus défavorisés : ces services seraient subventionnés par les collectivités locales, mais seuls y auraient droit ceux qui paieraient en plus pour cela.

Le comportement de la

direction locale vendredi 2 et samedi 3 juin a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Il a été demandé aux facteurs de laisser de côté le courrier normal, quotidien, pour ne prendre que les enveloppes de propagande électorale données par la préfecture. La même direction qui a déjà sanctionné plusieurs postiers pour une seule lettre oubliée et retardée leur demandait là de négliger tout le courrier du jour ! Beaucoup de facteurs ont refusé de laisser de côté des lettres de particuliers, parfois affranchies au prix

fort (lettre prioritaire), et n'ont donc pas pris toutes les enveloppes électorales. La direction a répliqué par des sanctions et des retraits sur salaire qui ont stupéfié et indigné les facteurs.

C'est tout cela à la fois qui explique le succès des deux jours de grève. Ils ont permis de faire reculer la direction sur trois suppressions de tournée et sur les sanctions.

Les facteurs de Rodez peuvent être fiers d'avoir relevé la tête mais, au bilan, La Poste supprime tout de même à nouveau des emplois dans l'Aveyron (10 tournées sur 58), comme elle le fait ailleurs, au détriment des travailleurs et du service rendu au public.

Correspondant LO



GM&S : la lutte continue



Les travailleurs de GM&S à La Souterraine, dans la Creuse, ont profité de la visite de Macron en Limousin pour se faire de nouveau entendre.

C'est à plus de 200 qu'ils sont allés en cortège de l'usine de La Souterraine à la sous-préfecture de Bellac où Macron les recevait, entre promesses aux agriculteurs et commémoration du massacre d'Oradour-sur-Glane. Ils ont été accueillis par des militants syndicaux d'entreprises de la région venus les soutenir, auxquels ils ont expliqué leur situation : à ce jour, il n'y a pas de réelle offre de reprise de l'entreprise, et seulement un groupe ayant fait une lettre d'intention et qui ne reprendrait qu'une centaine de salariés.

Les travailleurs demandent que Macron fasse pression sur Renault et PSA pour qu'ils augmentent les

commandes. Ils demandent aussi la suppression du loyer exorbitant toujours versé à l'un des ex-patrons, et des engagements de reclassements et d'indemnités supralégales pour ceux qui perdraient leur travail.

Macron s'est engagé... à créer une cellule de crise. « Je ne suis pas le père Noël », a-t-il déclaré. S'il a des cadeaux dans sa hotte, ils sont apparemment réservés au patronat. Quant aux travailleurs de GM&S, il y a longtemps heureusement qu'ils ne croient plus au père Noël. Depuis des années ils sont vendus et revendus en même temps que l'entreprise, avec des licenciements à chaque fois. Comme le disait la pancarte d'un manifestant : « Hollande, Macron, même chanson ? »

Mais ils sont bien décidés à se battre jusqu'au bout.

Correspondant LO

La Poste – Rennes : colère à la PIC

Mercredi 7 juin, les postiers de nuit de la plateforme industrielle Courrier (PIC) de Rennes ont appris en arrivant que la direction avait décidé de supprimer les compensations des veilles de jours fériés, qui pouvaient soit être prises sous forme de repos, soit être payées.

Sur l'année 2017, cela représente 400 euros de perte par personne en moyenne. À l'embauche, avec une belle unanimité, tous les travailleurs présents ont interpellé pendant plus d'une heure les représentants de la direction, bien mal à l'aise. Beaucoup leur ont dit en face : « Vous vous vantez des chiffres excellents de production, et ensuite vous venez nous faire les poches ! »

La moitié des effectifs titulaires ont ensuite tenu

une assemblée générale et décidé la grève. Un peu plus tard, un ralentissement des camions a été organisé pendant une heure. Le lendemain, le mouvement a été reconduit. Pour calmer le jeu, la direction a invité l'ensemble des syndicats à discuter de la situation vendredi après-midi 9 juin.

Lors de l'assemblée générale de la veille au soir, de nombreux postiers ont souhaité que la délégation soit élargie au-delà des responsables syndicaux. La direction a dû faire avec et, le lendemain, elle a annoncé le prolongement des compensations jusqu'en septembre. Loin d'apaiser le climat, cela a provoqué une réaction telle que vendredi soir le nombre de grévistes était en progression notable.

Correspondant LO

Guadeloupe : la grève des ouvriers de la banane se poursuit

Entrés en lutte le 18 mai, les travailleurs des plantations de banane de Guadeloupe poursuivent leur grève. Pratiquant la grève marchante, vieille tradition des ouvriers agricoles, ils ont pu gagner au mouvement des travailleurs de 18 plantations.

Les travailleurs qui ont donné l'exemple il y a quelque temps sont ceux de la plantation Bois-Debout, qui ont obtenu entre 10000 et 20000 euros pour chacun, récupérés sur ce que le patron leur avait volé depuis des années. Une décision des Prudhommes puis une grève pour faire exécuter le jugement avaient fait céder le patron. Aujourd'hui, ayant satisfaction, ils ne sont pas en grève mais soutiennent fortement et conseillent leurs camarades des autres plantations.

Les grévistes ont étudié leurs fiches de paye des années 2012 à 2016. Résultat : dans toutes les plantations, il y a des irrégularités. Nulle part les planteurs ne payent aux ouvriers la totalité des salaires. Les sommes dues pour ces cinq années seulement sont en moyenne de 10000 euros par ouvrier, et peuvent s'élever jusqu'à 18000 euros.

Ils réclament aussi l'application de la loi de 1978 sur la mensualisation et la fin du travail à la tâche, le respect des conditions d'hygiène et de sécurité. Ils ne supportent plus les

souffrances et déformations physiques dues au transport de trois à quatre tonnes de banane par jour, les rhumatismes, les douleurs lors de la manipulation des « mains » de banane, les blessures, les maladies, les décès dus aux pesticides et aux multiples dangers que leur font courir les patrons.

Avec leur comité de grève et ses dirigeants élus en assemblée générale, les grévistes organisent du mieux possible leur lutte dans tous ses aspects. En plus de la grève marchante quotidienne devant les plantations, ils ont organisé deux manifestations à Capesterre-Belle-Eau, la ville autour de laquelle se situent l'ensemble des plantations, ainsi que deux meetings devant la mairie de cette ville. Un troisième meeting était prévu mardi 13 juin, au même endroit après une conférence de presse le matin à Pointe-à-Pitre. Environ 200 travailleurs se retrouvent lors de tous les rassemblements.

Mardi 6 juin, Marie-Hélène Marthe-dite-Surrely, dirigeante CGTM des ouvriers agricoles de la

Martinique, candidate de Combat ouvrier aux élections législatives, est venue en visite de solidarité près de ses camarades grévistes de Guadeloupe et a participé avec eux à la grève marchante du jour, avant de regagner dans la soirée l'île sœur.

Face à cette mobilisation, le préfet a appelé les grévistes et le dirigeant du groupement des planteurs à se rencontrer en sa présence jeudi 15 juin. Ce même jour, la CGTG qui soutient le comité de grève a décidé d'organiser une journée d'action et de manifester à Basse-Terre, où se trouve la préfecture.

Les planteurs font mine d'ignorer la grève et tentent de jouer la montre. Ils tentent de faire travailler des chômeurs non déclarés et de rappeler les grévistes en les menaçant. Peu d'entre eux reprennent le travail. Mais, chaque jour, quelques grévistes de plus rejoignent le mouvement.

Au dernier comptage, sur 120 conteneurs, seulement 30 ont réussi à partir vers le port. La grève a donc un impact certain sur les profits à venir de ce patronat. Les grévistes sont déterminés et ont occupé un local à Capesterre pour se réunir, après le refus réitéré du maire de leur fournir un lieu de réunion.

Lundi 12 juin, ils ont étendu la grève à une autre région, celle de Baillif, où se trouve l'une des plantations du dirigeant du groupement des planteurs, M. Lignièrès. Huit travailleurs ont rejoint la grève et pensent en entraîner d'autres. Il en est ainsi un peu chaque jour.

Les 50% environ de grévistes à l'échelle de l'ensemble des plantations sont bien décidés à obtenir gain de cause.

Pierre Jean-Christophe



FRANCE GUYANE

Hôpital de Cayenne Guyane : la lutte a payé

Après dix semaines de grève, les employés de l'hôpital André-Rosemond de Cayenne ont gagné.

Alors que pendant la grève générale de Guyane ils étaient aussi en grève, ils ont dû poursuivre leur lutte à l'issue du mouvement général, car leurs revendications n'avaient pas été suffisamment entendues et prises en compte. Les salariés étaient soutenus par le principal syndicat du pays l'UTG (Union des travailleurs de Guyane), contre une situation absolument intenable. Le manque de matériel et de personnel rendent l'hôpital totalement inapte.

Le 6 juin, une mission d'expertise en ressources humaines envoyée par le gouvernement Macron est arrivée à Cayenne. Les négociations ont commencé peu après et, le 9, un accord de fin de conflit était signé entre les grévistes, l'UTG, l'ARS (Agence régionale de santé) et les émissaires du gouvernement. Les grévistes ont obtenu 110 emplois nouveaux supplémentaires. Ils seront accompagnés de l'intégration des 400 précaires au personnel, à raison de 75 par an dès 2017. Les grévistes réclamaient 200 emplois nouveaux, certes, mais la direction, elle, n'en proposait jusque-là que 36!

L'accord prévoit aussi la création d'un hôpital à Saint-Georges de

l'Oyapock, à la frontière du Brésil, d'un autre à Maripasoula dans le Haut-Maroni, à la frontière du Surinam, et l'avancement du projet de CHU pour Cayenne. Les 20 millions promis dans le cadre des accords de la fin de la grève générale seront immédiatement versés.

La longue lutte des employés de l'hôpital a donc payé. Il faut dire que, les jours précédents, une manifestation avait eu lieu dans les rues de Cayenne en solidarité avec les grévistes. Le 6 juin, des membres du collectif des 500 frères et de Trop Violans avaient bloqué le centre des impôts de Cayenne pour soutenir les grévistes. Plusieurs membres avaient été interpellés par la police et gardés à vue pendant six heures. Dans le même temps, l'UTG avait menacé les autorités d'appeler à une nouvelle grève générale.

C'est donc à partir de la ténacité des employés de l'hôpital que la solidarité s'est manifestée à plusieurs reprises au sein de la population. La menace d'une nouvelle explosion sociale a bousculé le calendrier du gouvernement Macron-Philippe, qui a compris qu'il devait céder et vite! C'est le seul langage que comprennent ces gens-là.

P.J.-C.



Amazon - Douai : contre les reculs imposés par la direction

Lors des négociations salariales annuelles obligatoires, Amazon a clairement montré son envie de grappiller le moindre centime sur le dos des travailleurs. Ceux-ci ont décidé de protester.

Amazon est un groupe de vente en ligne richissime. Au quatrième trimestre de 2016, les profits

ont été de 749 millions de dollars! À Douai, la communauté d'agglomération a mis les terrains à sa disposition et dépensé 1,75 million d'euros pour les aménager et construire les axes routiers.

Plus d'un millier de travailleurs chargent, déchargent, organisent les camions et les stocks en

fonction des commandes, du matin au soir, samedi et dimanche compris. Dernièrement, l'entreprise a fait savoir qu'elle supprimerait un échelon T2. En faisant cela, il n'y a plus d'évolution possible. Elle s'arrange aussi pour remplacer une prime par une autre... plus petite! Cerise sur le gâteau, les embauchés de moins de

24 mois auront une augmentation (+ 0,6%) plus petite que les autres (+ 1,9%), une manière de diviser les travailleurs.

En réponse, des débrayages ont lieu sur les deux équipes du matin et de l'après-midi, regroupant plus d'une centaine de travailleurs, qu'ils aient plus ou moins de 24 mois

d'ancienneté.

Les travailleurs veulent la même augmentation pour tous (et pas la plus petite!), qu'on ne supprime pas des échelons, qu'on laisse les primes à l'avantage des salariés. Et, vu les travaux d'agrandissement que l'entreprise effectue sur le site, de l'argent, elle en a.

Correspondant LO

RUSSIE 1917: LA RÉVOLUTION AU FIL DES SEMAINES

La révolution ou la guerre!

En juin 1917, l'offensive militaire lancée par le gouvernement Kerensky provoqua de multiples discussions sur la paix et la politique extérieure de la révolution. Sur cette question, Lénine voulait s'adresser aux exploités de tous les pays, qu'ils soient occidentaux ou qu'ils appartiennent aux nationalités opprimées par le tsarisme, pour en faire des alliés des ouvriers et des paysans russes. Il l'exprima dans plusieurs articles de la Pravda.

Le 7 juin (20 juin selon le calendrier actuel), Lénine demandait ainsi dans un article: «Y a-t-il un chemin vers une paix équitable?» et répondait: «Oui. Par la révolution ouvrière contre les capitalistes de tous les pays. (...) Ce n'est qu'après le passage du pouvoir aux classes opprimées que la Russie pourrait s'adresser aux classes opprimées des autres pays, non plus avec des mots creux et des appels abstraits, mais en invoquant son propre exemple et en proposant sur l'heure, en termes précis, les conditions bien claires d'une paix générale.

Cette proposition de paix immédiate porterait: «Camarades ouvriers et travailleurs de tous les pays! Assez de sang. La paix est possible. Une paix équitable est une paix sans annexions, sans conquêtes. Que les forbans capitalistes allemands et leur bandit couronné Guillaume sachent que nous

ne traiterons pas avec eux et que nous considérons comme conquêtes non seulement ce qu'ils ont pillé depuis la guerre, mais aussi l'Alsace et la Lorraine, et aussi les territoires danois et polonais de la Prusse.

Nous considérons comme conquêtes des tsars et des capitalistes russes la Pologne, la Finlande, l'Ukraine et les autres pays non grands-russes.

Nous considérons comme conquêtes des capitalistes anglais, français et autres toutes leurs colonies, l'Irlande, etc.

Nous, ouvriers et paysans russes, nous ne garderons par la force aucun des territoires non grands-russes, aucune des colonies russes (tels le Turkestan, la Mongolie, la Perse). À bas la guerre pour le partage des colonies, pour le partage des annexions, pour le partage du butin des capitalistes!

L'exemple des ouvriers russes sera inévitablement

suivi, peut-être pas dès demain (les révolutions ne se font pas sur commande), mais inévitablement, par les ouvriers et les travailleurs de deux grands pays au moins: l'Allemagne et la France.

Car ces deux pays succombent, le premier à la famine, le second aux pertes en vies humaines. Tous deux concluront la paix à nos justes conditions, à l'encontre de leurs gouvernements capitalistes.

Le chemin de la paix s'ouvre devant nous.

Si les capitalistes anglais, japonais, américains, tentaient de s'opposer à cette paix, les classes opprimées de la Russie et des autres pays ne reculeraient pas devant une guerre révolutionnaire **contre les capitalistes.** »

Le 15 juin (28 juin), après l'adoption d'un «acte universel» par des délégués des régiments ukrainiens, Lénine écrit: «Cet acte réclame l'autonomie, sans nier le moins du monde la nécessité et l'autorité supérieure d'un "Parlement de toute la Russie". Pas un démocrate, pour ne rien dire d'un socialiste, (...) ne peut nier le droit de l'Ukraine à se séparer librement de la Russie: c'est précisément la reconnaissance sans réserve de ce droit, et elle seule,



Soldats russes partant au front.

qui permet de mener campagne en faveur de la libre union des Ukrainiens et des Grands-Russes, de l'union volontaire des deux peuples en un seul État. Seule la reconnaissance sans réserve de ce droit peut rompre effectivement, à jamais et complètement, avec le maudit passé tsariste qui a tout fait pour rendre étrangers les uns aux autres des peuples si proches par leur langue, leur territoire, leur caractère et leur histoire. Le tsarisme maudit faisait des Grands-Russes les bourreaux du peuple ukrainien, entretenant chez ce dernier la haine de ceux qui allaient jusqu'à empêcher les enfants ukrainiens de parler leur langue maternelle et de faire leurs études dans cette langue.

La démocratie révolutionnaire de la Russie doit (...) rompre avec ce passé, reconquérir pour elle-même et pour les ouvriers

et les paysans de Russie la confiance fraternelle des ouvriers et des paysans d'Ukraine. On ne peut pas y arriver sans reconnaître dans leur intégrité les droits de l'Ukraine, y compris le droit de libre séparation.

Nous ne sommes pas partisans des petits États. Nous sommes pour l'union la plus étroite des ouvriers de tous les pays contre les capitalistes, les "leurs" et ceux de tous les pays en général. C'est justement pour que cette union soit une union librement consentie que l'ouvrier russe, ne se fiant pas une minute, en rien, ni à la bourgeoisie russe, ni à la bourgeoisie ukrainienne, est actuellement partisan du droit de séparation des Ukrainiens, ne voulant pas imposer à ceux-ci son amitié, mais gagner la leur en les traitant comme des égaux, comme des alliés, comme des frères dans la lutte pour le socialisme.»

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Qatar et Arabie saoudite : crise entre deux alliés de l'impérialisme

Le 5 juin, l'Arabie saoudite et ses alliés des Émirats arabes unis, Bahreïn, l'Égypte et le Yémen ont annoncé la rupture de leurs relations diplomatiques avec le Qatar. En lui fermant leurs frontières et en lui interdisant l'accès à leurs espaces aériens et maritimes, ils lui imposent un véritable blocus économique, aux effets d'autant plus sensibles que l'Arabie saoudite constitue la seule voie d'accès au Qatar par les routes terrestres.

La crise diplomatique a commencé après le sommet de Riyad du 21 mai, durant lequel Donald Trump a appelé les pays arabo-musulmans à faire front contre l'Iran et contre l'organisation État islamique (EI). Quelques jours après, l'Arabie saoudite a accusé l'émir du Qatar d'avoir critiqué cette inflexion de la politique à l'égard de l'Iran par les Saoudiens.

Le Qatar se voit aussi accusé de soutenir le terrorisme islamiste. La monarchie qatarie a en effet financé et soutenu les Frères musulmans égyptiens, le Hamas palestinien et des milices djihadistes syriennes. Mais, de son côté, l'Arabie saoudite professe un islam aussi rigoriste que celui de Daech et a soutenu elle aussi, ouvertement ou non, des milices djihadistes qui ont sévi en Syrie ou ailleurs.

En réalité, cette crise est une péripétie dans la longue histoire des rivalités qui opposent régulièrement les puissances de cette région. Fort de sa richesse gazière, le Qatar dispose de moyens financiers pour affirmer une politique indépendante et trouver des alliés face à son puissant voisin saoudien.

Ainsi, dans le conflit actuel, le Qatar a reçu l'appui de l'État iranien, qui lui a envoyé une aide

alimentaire et lui a ouvert son espace aérien. Les Qataris ont bénéficié du soutien du président turc Erdogan, qui a annoncé son intention de défendre les « frères et sœurs du Qatar », déclaration suivie du déploiement symbolique de troupes turques sur le territoire qatarien. La Turquie a trouvé ainsi le moyen de revenir dans le jeu diplomatique, à un moment où elle se trouve mise à l'écart des opérations militaires en Syrie.

Les puissances impérialistes doivent composer avec ces rivalités qu'elles ont le plus souvent contribué à alimenter, quand elles ne les ont pas créées, en fonction de leurs intérêts du moment. Les États-Unis semblent aujourd'hui embarrassés par cette crise qui oppose deux de leurs alliés. Le

chef de la diplomatie américaine, Rex Tillerson, a appelé l'Arabie saoudite et d'autres pays du Golfe à alléger le blocus imposé au Qatar, affirmant qu'il gênait la lutte contre Daech dans la région. En effet le Qatar héberge sur son territoire la base militaire d'al-Udeid, quartier général des forces américaines au Proche-Orient, pièce maîtresse du dispositif des États-Unis au Moyen-Orient, notamment pour intervenir en Irak et Syrie.

Si les États-Unis se comportent en gendarme du monde, une puissance impérialiste mineure comme la France se contente de chercher par quels créneaux défendre les intérêts de ses capitalistes. Mais, comme elle a vendu des armes aux deux camps, elle a bien du mal à déterminer à qui elle doit apporter son appui dans cette nouvelle crise du Golfe. L'appât du gain pourrait tout simplement lui conseiller de continuer à vendre des armes aux deux camps, au nom comme toujours de la défense des valeurs occidentales, au sens propre bien sûr.

Marc Rémy



La capitale du Qatar.

Sud-Soudan : 5 milliards de rente, 5 millions d'affamés

Dans l'est de l'Afrique, l'ONU, qui avait en février alerté des risques de famine pour des millions d'habitants, annonce aujourd'hui que, si 4 milliards d'euros de fonds ne sont pas levés, cela pourrait être la pire crise humanitaire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le Sud-Soudan concentre tous les fléaux de ce système économique malade. Dans ce très jeune pays, le gouvernement a déclaré l'état de famine depuis février 2017. Près de cinq millions de personnes souffrent de la faim, soit 42% de la population, et auraient besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Il faudrait, selon les Nations unies, 1,5 milliard d'euros pour endiguer la crise mais depuis février seuls 27% ont été versés.

Depuis 2013, une guerre entre deux clans du pouvoir ravage le territoire. Le bétail est pillé, les récoltes sont détruites ou volées. La population civile doit fuir les zones de guerre et des milliers de déplacés s'entassent dans des endroits où ils ne peuvent plus assurer leur subsistance. Parfois des femmes doivent fuir leurs champs devant les combats et, obligées de rejoindre un camp de l'ONU en Éthiopie, elles sont séparées de leurs enfants pendant des années.

Comme dans le nord de la Somalie où les grandes villes de l'ouest sont débordées par l'arrivée massive d'éleveurs ayant perdu leur bétail (plus de 250 000 déplacés), la capitale Djouba du Sud-Soudan double sa population tous les six mois. Un camp accueille aujourd'hui 45 000 réfugiés qui dépendent entièrement de l'aide alimentaire. La sécheresse que connaît la région depuis trois saisons aggrave cette situation dramatique. Au Sud-Soudan, comme à l'est du Nigeria, des dizaines de milliers de migrants qui fuient les combats se retrouvent sans

ressources, à survivre dans des abris, à manger les rares feuilles ou les baies plus ou moins comestibles.

Même lorsque les organisations humanitaires veulent acheminer des vivres, elles n'ont pas forcément accès à la population, car les barrages sont nombreux et les zones de combat inaccessibles. Les ONG procèdent donc, notamment au Sud-Soudan, par largage aérien de biens alimentaires, mais cela revient à « livrer du maïs au prix du caviar », souligne Marc Lavergne, spécialiste de la Corne de l'Afrique au CNRS.

Ce directeur de recherches accuse notamment les Nations unies d'être responsables de la situation catastrophique de ce pays créé de toutes pièces sous l'égide des États-Unis en 2011. Khartoum avait été menacé d'être bombardé comme l'Afghanistan ou l'Irak s'il ne lâchait pas le Sud-Soudan. Les dirigeants portés au pouvoir avec l'aide de l'ONU – Salva Kirrh et sa cinquantaine de ministres – sont d'anciens soudards de l'armée du Sud-Soudan, qui vivent aujourd'hui de la rente pétrolière de 5 milliards d'euros par an et d'aides humanitaires. Leurs milices pillent, volent, tuent et violent la population sans souci du développement du pays, à l'image des impérialistes occidentaux qui les ont protégés.

La population de cette région d'Afrique paye ainsi un terrible tribut à la domination de l'impérialisme et à ses serviteurs locaux.

Léna Pigalli

Éleveurs laitiers : l'argent du beurre leur échappe

Les éleveurs laitiers sont à nouveau mobilisés. Dans les Côtes d'Armor, dans la Manche, en Haute-Saône, des manifestations et des blocages de coopératives et de sites appartenant aux industriels du lait ont lieu depuis début juin. Le groupe Sodiaal est particulièrement visé, comme étant le plus mauvais payeur au litre.

La situation n'est pas nouvelle pour les éleveurs laitiers. Depuis la fin des quotas européens, ils souffrent, selon leurs organisations syndicales, d'un manque à gagner de deux milliards d'euros. La surproduction de lait et de beurre, dans un

premier temps, a fait baisser le prix d'achat de la tonne de lait de 15%. Par la suite, des mesures de stockage du beurre et de la poudre de lait, ainsi que des aides destinées aux éleveurs qui baissaient leur production, ont en partie compensé cette

baisse des prix de gros. Mais les éleveurs ne voient pas là une solution durable. Ils réclament déjà que le litre leur soit payé 34 centimes et non 30. En 2016, près de 9% des 62 000 exploitations laitières ont mis la clef sous la porte. Et à 30 centimes le litre de lait, beaucoup sont menacés.

Leur mécontentement est maintenant attisé par la hausse spectaculaire du prix du beurre en gros, qui a quasiment doublé en un an. La baisse des stocks

de lait ainsi que la forte demande mondiale de beurre, en hausse et largement supérieure à l'offre, serait à l'origine des augmentations de prix en pâtisserie et croissanterie. En Allemagne, le prix de la plaquette de beurre dans la distribution a déjà augmenté de 40%, et si pour l'instant les prix des distributeurs n'ont augmenté que de quelques centimes en France, ceux-ci envisageraient de ne pas s'arrêter là.

« Les entreprises ont la main sur la gestion des volumes », constate amèrement un éleveur laitier. Dans l'agro-alimentaire comme ailleurs, les groupes capitalistes décident, et s'enrichissent aux dépens de ceux qui travaillent, produisent, comme de ceux qui consomment. C'est ainsi que Besnier, PDG de Lactalis, peut s'enorgueillir de faire partie des dix plus grosses fortunes du pays. Il détient le beurre... et l'argent du beurre.

Viviane Lafont